

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET
LA CULTURE**

UNESCO

Atelier sur

**L'APPROCHE SOCIOCULTURELLE DES VIOLENCES SEXUELLES CONTRE
LES FEMMES EN RDC**

Centre Béthanie, Kinshasa, Gombe

(République Démocratique du Congo)

9-11 décembre 2010

Rapport général

**REPRESENTATION DE L'UNESCO EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO**

Kinshasa, 10 janvier 2011

I. INTRODUCTION

Il s'est tenu du 09 au 11 décembre 2010 un « atelier sur l'approche socioculturelle dans la lutte contre les violences sexuelles en RDC ».

Cet atelier a regroupé les acteurs ayant une connaissance avérée et une pratique d'intervention sociale attestée dans la question des violences faites aux femmes et des cultures locales qui façonnent le genre, le respect du corps des femmes, le vouloir vivre ensemble, la fraternité, la solidarité au sein de la société congolaise.

Il s'est agi :

- Des acteurs de terrain de la société civile, notamment des organisations œuvrant dans le domaine de la défense des droits humains, de la promotion de genre et de la lutte contre les violences sexuelles, y compris les églises pour leur force mobilisatrice, leur grand déploiement à travers le pays et leur influence à travers les écoles, les espaces sociaux, les médias dont ils sont détenteurs.
- Des universitaires, compte tenu de leur connaissance scientifique de la société congolaise et de leur aptitude à forger les hypothèses et concepts les plus à même de dévoiler le fonctionnement et les dysfonctionnements de nos sociétés.
- Des chefs coutumiers, en raison de leur capacité à agir sur les normes qui régissent les communautés locales ainsi que de la légitimité et du prestige dont ils sont investis.
- Des décideurs (acteurs institutionnels) pour leur pouvoir dans les divers domaines de la vie sociale.

La sélection des participants a tenu compte de la couverture géographique des actions à venir, du genre et de la dimension transfrontalière des violences sexuelles.

II. OBJECTIFS DE L'ATELIER

1. Objectifs globaux

- Capitaliser les valeurs socio-culturelles dans la lutte contre les violences sexuelles en vue de fonder de manière durable le « Bien vivre ensemble »

Il s'est agi de traduire les messages culturels des populations congolaises qui se rapportent au « bien vivre ensemble » en stratégies pour la lutte contre les violences faites à la femme, notamment les violences sexuelles, autrement dit d'élaborer une réponse socioculturelle à l'ensemble des formes de violence contre les femmes sur l'ensemble du territoire.

2. Objectifs spécifiques

- Identifier, dans les zones de conflit et en dehors d'elles, les ressources socioculturelles qui fondent le « vouloir vivre ensemble » ;
- Stigmatiser et éradiquer les violences faites aux femmes en vulgarisant dans le corps social ces valeurs et pratiques culturelles ;
- Proposer, en tenant compte de la résilience et de la plasticité des ressources culturelles, des activités sociales, culturelles, éducatives, artistiques, formatrices, mais aussi festives et ludiques.
- Organiser des formations appropriées.

III.DEROULEMENT DE L'ATELIER

1. LES ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Les travaux de l'atelier ont commencé par les allocutions du Représentant de la Ministre de la culture et des arts, de la Représentante résidente de l'UNESCO et de la Représentante de la Ministre du Genre, de la famille et de l'enfant. Tous ont insisté, chacun à partir de son domaine de compétences et sur la base des actions en cours et à venir, sur l'importance de l'approche socio culturelle dans la lutte contre les violences sexuelles à l'endroit des femmes (voir textes de toutes ces allocutions en annexe).

2. LA CONFÉRENCE INAUGURALE

Après les discours d'ouverture a été faite la Conférence inaugurale par le professeur Elikia M'Bokolo. L'essentiel de cette conférence inaugurale a été de savoir comment résoudre le problème des violences sexuelles. Pour l'orateur, il s'agit de réparer, mais aussi de prévenir, de faire en sorte que le cycle dans lequel nous sommes ne devienne pas un mode de vie quotidien et ne devienne pas la normalité, car sur 25 ans de répétition, les violences sexuelles semblent devenir une normalité. Et le meilleur outil pour lutter contre ce fait social est une approche socio culturelle.

Les points essentiels de cette conférences évoqués par le conférencier, sont que : dans nos cultures réelles, quand bien même on ne saurait lire la culture d'une manière unilatérale, les cultures congolaises sont porteuses de fécondité et d'humanité. Mais le fait de la répétition, de la durée, de l'impunité et de la banalisation des violences sexuelles crée une manière d'être, une manière de vivre, une sorte de culture, de sous-culture ou de pseudo-culture de la violence que nous devons combattre.

Il s'agit donc d'arriver à des projets éducatifs, d'animation, de caractère socio psychologique et culturel pour qu'à côté des autres actions que les partenaires au développement et les partenaires de la RDC mettent en œuvre, nous entrions dans une démarche qui produise des effets durables. Il faut penser que les remèdes à cette situation sont des remèdes de longue durée qui sollicitent l'action des acteurs sur terrain.

La préoccupation de cet atelier, est beaucoup plus orientée vers les effets durables des violences faites aux femmes et, de manière particulière, vers les effets des violences sexuelles. Leur hiérarchisation, leur agencement, leur reproduction et leur transformation dans le temps reste cependant relatif.

Cet atelier a un triple caractère :

- **Atelier d'échange** : la résolution des problèmes liés aux violences sur les femmes, n'est pas seulement un problème des autorités de la RDC mais aussi un problème de tous les citoyens de la RDC. Ce n'est pas seulement un problème que les femmes doivent, de manière exclusive, résoudre : c'est un problème que doivent résoudre tous les Congolais, les hommes aussi bien que les femmes. C'est la raison pour laquelle l'atelier a connu la participation des représentants des institutions de l'Etat, mais aussi les représentants de tous les partenaires de ce que nous appelons la société civile dont

les confessions religieuses, la matière grise de la RDC, les acteurs sur le terrain et en particulier les actrices sur le terrain.

- **Atelier de réflexion** : cet atelier est guidé par la vocation propre de l'UNESCO qui est rappelée dans la formule clé « les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ». Cela veut dire que la dimension culturelle, socioculturelle, est une dimension importante à la fois dans la prise en compte de ce que représentent ces violences dans la société congolaise, mais aussi dans l'énonciation des procédures et moyens pour combattre ces violences et pour faire en sorte que les hommes et les femmes, jeunes et vieux, de toutes les parties du Congo, puissent vivre tous ensemble.

- **Atelier de production** : l'échange et la réflexion n'ont de sens que s'ils aboutissent à produire des choses concrètes, donc à produire des stratégies, des programmes, à produire toute une série d'activités qui devraient aider à résoudre ce problème. La question est, dès lors : le résoudre comment ? La démarche socioculturelle est consacrée dans le cadre de cet atelier pour, d'une part, réparer ces violences sexuelles, afin que celles ou ceux qui les ont subies deviennent ou redeviennent des citoyens et des citoyennes à part entière, investi(e)s du respect qui leur revient, reconnu(e)s dans les droits qu'ils doivent exercer pour qu'ils ne soient plus des parias dans notre société et pour, d'autre part, prévenir, faire en sorte que le cycle dans lequel nous sommes ne devienne pas un mode de vie quotidien et ne devienne pas la normalité de l'être ensemble au Congo.

3. LES TRAVAUX EN COMMISSIONS

- **Orientation méthodologique**

Celle-ci a été faite par le professeur Elikia M'Bokolo : il a évoqué l'existence de 2 grandes régions, dont l'une dite à conflits explicites et ouverts ayant connu des violences à grandes échelles, et l'autre où il y a des violences sexuelles mais dans un contexte d'absence de conflits ouverts. La première question soulevée à ce niveau a été celle de savoir si la proposition de zonage ethnoculturel était pertinente ou pas. Dans les zones culturelles ou sous zones culturelles existantes, il y a des lieux ou des régions avec des caractéristiques propres où les VS sont très récurrentes avec toute une série de caractéristiques. Il s'agit soit des régions où il y a des ressources minières recherchées ou autres, soit des régions où la multiplicité ethnique est un facteur aggravant. Il est souhaitable de ne pas tomber dans un déterminisme ethnoculturel, mais d'en tenir compte pour savoir ce qu'on peut en faire en allant sur des situations concrètes des lieux.

Il s'agit de faire une sorte de cartographie avec un certain nombre des lieux précis ou d'espaces où il y a des VS, comme par exemple les casernes militaires.

Il y a ensuite la question des acteurs qu'il faut identifier dans des groupes sociaux, des groupes anthropologiques, ou des groupes professionnels qui sont les plus exposés aux violences sexuelles (vulnérables) ou les plus disposés à commettre ces violences. Ensuite voir les différentes situations de violences sexuelles qui se présentent.

De tout ceci doit sortir des données du plan d'activités et d'actions. Les différentes propositions devront être casées dans des types d'actions de recherche, de formation, de sensibilisation, de plaidoyer, etc. impliquant à leurs tours un certain nombre d'acteurs.

A noter que cette orientation méthodologique s'est basée sur les termes de références de l'atelier. Pour ce faire, l'atelier a eu comme support un zonage socioculturel sur lequel ont été collés les activités et messages puisés dans le fond culturel congolais, au niveau local et national, et destinés à être vulgarisés pour la lutte contre les violences faites aux femmes.

Les acteurs ayant une connaissance avérée de la question des violences faites aux femmes et des cultures locales qui façonnent le genre, le vouloir vivre ensemble, la fraternité, le respect du corps des femmes etc., sont ceux qui ont été impliqués dans le travail cartographique socioculturel des activités et messages porteurs pour la prévention des violences faites aux femmes et, de manière particulière, des violences sexuelles.

Il s'est agi des acteurs de terrain de la société civile, y compris les églises pour leur force mobilisatrice, leur grand déploiement à travers le pays et leur influence à travers les écoles, les espaces sociaux, les médias dont ils sont détenteurs. Leur implication s'est avérée utile pour l'usage des canaux de socialisation qu'ils gèrent et qui sont très sollicités par tous les partenaires sociaux.

Les chefs coutumiers ont aussi été impliqués en raison de leur capacité à agir sur les normes qui régissent les communautés locales. L'autorité coutumière est un des acteurs dont le rôle assumé au sein des communautés locales sert dans la capitalisation des valeurs culturelles à des fins de prévention et de gestion des violences faites aux femmes. Elle est l'autorité morale qui représente les valeurs socioculturelles et de ce fait est susceptible de les infléchir.

- **Constitution des commissions**

Après l'orientation méthodologique, les commissions ont été mises sur pied. Quatre (4) commissions ont été mises sur pied pour répondre à un questionnement qui a permis une collecte de données utiles à l'identification des éléments socioculturels traduits en activités de lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes. Pour chaque activité ou message, il a été aussi question de proposer des méthodologies de vulgarisation, de socialisation et d'appropriation adaptées à chaque contexte pour des résultats efficaces.

Le questionnement suivant a conduit l'ensemble des travaux en commission pour la collecte de données (la liste ci-dessous n'étant pas exhaustive et ayant été aménagée, précisée et réorientée dans les discussions informelles ou formelles avec les participants aux travaux de l'atelier) :

- Quel discours, pratiques, rites, jeux, proverbes, contes, etc., valorisent la fraternité, le vouloir vivre ensemble, la non violence à l'endroit des femmes dans les zones qui ont connu les conflits sur une grande échelle ou dans les zones qui ne les ont pas connus à cette échelle?
- Quels sont les acteurs qui les produisent et les reproduisent ?
- Quelle est la méthodologie adaptée à chaque contexte, à chaque message et activité pour la matérialisation de l'approche socioculturelle à des fins de prévention des violences faites aux femmes ?
- Quels sont les agents de socialisation influents dans chaque zone et qui pourraient permettre une large diffusion d'activités et messages porteurs identifiés ?

a) Commissions sur les sources des violences sexuelles

La commission s'est focalisée sur les violences sexuelles. La connaissance des profils des auteurs des viols permet de développer des actions démultipliées et de formuler des réponses globales. Le questionnement suivant a accompagné le travail de cette commission :

- Quels sont les auteurs potentiels des violences sexuelles commises sur les femmes ? Selon les catégories identifiées, quels messages tirés du fond culturel pourraient leur être adressés, sous quelle forme et par quel canal ?
- Quelles sont les activités qui peuvent porter ces messages, en référence aux préférences de chacune des cibles (musique, sport, théâtre, rencontre de sensibilisation tirées des modèles socioculturel, etc.) ?

b) Pouvoirs, culture et socialisation

Deux (2) commissions se sont penchées sur les sources de pouvoir les plus susceptibles d'infléchir le corps social en matière socioculturelle (media, intelligentsia, artistes, chefs coutumiers) dans les zones ayant connu les conflits ou pas.

Ces commissions ont identifié, au niveau local et institutionnel, les acteurs qui incarnent un pouvoir de nature diverse - charismatique, coutumier, institutionnel... - qui soit capable d'infléchir le corps social en matière socioculturelle.

Elles ont établi les liens entre le type de pouvoir, les messages/ activités et les cibles potentielles.

4. MISE EN COMMUN ET RECOMMANDATIONS ISSUES DES DÉBATS

Tous ces travaux des commissions ont fait l'objet d'une mise en commun et d'un débat. Quelques observations ont été faites sur l'ensemble des propositions reprises dans les rapports de différentes commissions en annexes.

- En rapport avec les lieux où se produisent et se reproduisent les VS, il est à noter que c'est un processus de reproduction des premiers acteurs qui se prolonge sur la société elle-même. Le groupe d'acteurs se reproduit aussi en fonction des contextes particuliers de reproduction des violences sexuelles. Il est important de mener des études qui puissent mettre en lumière toute cette dynamique dans les espaces géographiques et lieux où s'affichent les VS. Lorsqu'il sera question d'envisager la manière dont les pouvoirs influents vont agir, il sera important d'exploiter la transposition des données géographiques, socioculturelles et celles de la dynamique des acteurs.
- La question des typologies des groupes est aussi à approfondir
- Le problème des enfants nés des VS est une problématique qui n'a pas encore fait objet de beaucoup d'attention de différents acteurs agissant sur le terrain et même de recherche approfondie pour des actions anticipées. Pourtant ces enfants portent des germes de violence et leur statut social les prédisposent à être dans l'avenir des « cas » pour la société. La récupération sociale tardive est à éviter. Il est important de mener une étude qui puisse permettre des actions au niveau de leur intégration sociale. Des actions de prise en charge sont plus observables chez les femmes violées qu'elles ne le

sont les enfants nés des viols. Seulement il faut faire attention pour ne pas mettre sur pieds des programmes ou politiques qui pourraient porter des germes de leur marginalisation en les rendant très visibles (cas des femmes violées internées, qui ne répond pas au contexte culturel congolais). Voir ici le rôle que l'UNESCO peut jouer après étude, pour des actions d'éducation, d'encadrement et d'éducation à la paix.

- Dans les casernes militaires, il est important de tenir compte des femmes des militaires et des enfants des militaires dans les actions à mener, car les enfants militaires sont des situations de prédispositions à commettre des violences. Beaucoup de cas sont souvent évoqués où les enfants militaires utilisent armes et tenues de leurs parents pour certains forfaits. Utiliser les messages socioculturels de lutte contre les violences dans les réseaux militaires ; dans l'ensemble de leur monde de vie.
- Les personnes influentes dans les réseaux du secteur de sécurité sont à impliquer pour porter les messages socioculturels. Il faut aussi des messages spécifiques à adresser pour les détenteurs de pouvoir.
- Il est important aussi créer des clubs culturels dans les établissements scolaires et universitaires pour la promotion de l'approche socioculturelle dans la lutte contre les violences sexuelles.
- Ne pas mettre trop d'accent sur les associations tribales mais penser plutôt aux associations qui ont une mission spécifique qui puisse être profitable à la lutte contre les VS dans une approche socioculturelle.
- Faire attention aux messages qui doivent être beaucoup plus conciliants et éviter de considérer les auteurs de viols toujours comme des criminels. Une des hypothèses est qu'ils peuvent être des malades qu'il faut soigner.
- Les femmes victimes des VS ne vivent pas les conséquences de la même manière quand ce sont des violences commises par des personnes étrangères à la communauté comme par exemple les rebelles, ou quand ce sont celles commises par des personnes du même groupe social. La perception du viol et le traitement infligé aux femmes violées dépendent aussi des auteurs ; il en faut approfondir les réflexions pour déceler les liens et identifier les activités efficaces.
- La cartographie présentée est beaucoup plus rural, faire attention aux violences en milieu urbain aussi. Beaucoup d'autres sites de violences et il est nécessaire de mener une étude qui puissent permettre de les identifier, par localité plutôt que par province.
- Il est important de voir les violences faites aux femmes dans leur globalité et ne pas se focaliser uniquement sur les violences sexuelles.
- Faire un état des lieux de nos coutumes en ce qu'elles ont de positif et de négatif pour capitaliser ce qu'il y a de positif dans nos coutumes et voir comment lutter contre les aspects négatifs. Cela devra se faire selon les espaces géographiques à cause de la dimension multiculturelle de la RDC.
- Les instruments nationaux et internationaux existant sur les VS ne sont pas vulgarisés. Il y a une nécessité de les simplifier et de les traduire en langues nationales pour faciliter leur appropriation par une grande partie de la population congolaise. Il s'agit entre autres, de la Résolution 1325, de la Résolution 1820, de la loi sur les violences sexuelles, de la Stratégie nationale sur les violences sexuelles, etc.
- Il existe des études disparates sur les VS. La constitution d'une banque de données sur les violences sexuelles est nécessaire, ainsi que la création d'une instance de capitalisation de bonnes pratiques en matière de VS. Ce qui implique une revue annuelle des VS par province des progrès réalisés.
- Aussi, les instances indépendantes peuvent être initiées à la soumission d'un rapport annuel au parlement. Il est nécessaire de renforcer leurs capacités dans cette optique.

Résultats de l'atelier

Les participants ont proposé des projets éducatifs, d'animation, de caractère socio-psychologique pour qu'à côté des autres actions que les partenaires au développement et les partenaires de la RDC mettent en œuvre, la démarche socioculturelle vienne en renfort pour des effets adaptés au contexte proprement congolais. L'approche socioculturelle propose des remèdes de longue durée qui sollicitent l'action des acteurs sur le terrain.

Ainsi des rapports et échanges qui se sont passés pendant l'atelier, on peut regrouper les grands résultats

1) Les activités et messages socioculturels de prévention des violences faites aux femmes ont été identifiés

- Vulgarisation et traduction des instruments nationaux et internationaux relatifs aux violences sexuelles faites aux femmes, notamment, la Résolution 1325 et la Résolution 1820 (guide des droits des femmes traduit en langue locale), la Convention des droits de l'enfant et la loi portant protection de l'enfant (loi n°09/001 du 9 janvier 2009) ;
- insertion d'un module sur la problématique genre et violences sexuelles dans le cours d'éducation à la citoyenneté (Enseignement supérieur et universitaire) ;
- insertion d'un module sur la problématique « genre et violences sexuelles » dans le cours d'éducation à la vie (EPSP) ;
- production d'un Guide de formation en genre et violences sexuelles pour les acteurs de terrain ciblés ;
- susciter une génération sans violence qui s'appuie sur la création de réseaux de jeunes à travers des clubs culturels de réflexion sur la non-violence et sur le vivre ensemble ;
- pour des groupes sociaux et catégories sociales partageant les mêmes intérêts et le même monde de vie, susciter des pairs éducateurs de non-violence, de prévention et de lutte contre les violences sexuelles.

2) Les méthodologies de vulgarisation ont été proposées

- La formation des formateurs, allusion faite aussi aux pairs éducateurs de lutte contre les violences sexuelles ;
- Des ateliers pour approfondir les réflexions avec les acteurs locaux pour une plus large appropriation de l'approche ;
- Formation des hommes des médias ;

- Etude des contextes et des modalités de l'usage de l'approche socioculturelle dans les zones qui seront priorisées pour la mise en œuvre de l'approche.

3) Les canaux, lieux et moments de socialisation ont été repérés :

- Les casernes militaires et les prisons ;
- Les écoles ;
- Les universités ;
- Les espaces de vie sociale ;
- Les médias ;
- Les communautés de base ;
- Les activités festives ;
- Les journées célébrées en rapport avec les femmes.

4) Les acteurs à impliquer dans la mise en œuvre de l'approche socioculturelle ont été identifiés :

- Les leaders communautaires ;
- Les chefs coutumiers ;
- Les universitaires ;
- Les étudiants ;
- Les enseignants ;
- Les artistes ;
- Les organisations de la société civile ;
- Les organisations féminines.

5) Les supports de vulgarisation ont été proposés :

- Des modules de sensibilisation/formation ;
- Le théâtre et les activités théâtrales ;

- La chanson – « moderne », « traditionnelle », « religieuse » et « profane »- ;
- La danse ;
- La bande dessinée ;
- L'impression des pagnes, t-shirt, képis, bracelets en silicone, etc.

6) Les activités de recherche ont été évoquées

- Il est clairement apparu que le déploiement d'une stratégie fondée sur l'approche socioculturelle des violences, en particulier des violences sexuelles contre les femmes, ne peut se faire sans la mise en œuvre d'une série de travaux de recherche sur cette question. Cette exigence est d'autant plus impérative que des chercheuses se sont d'ores et déjà organisées, spécialement à l'Université de Kinshasa, dans une dynamique de réseaux et de relais à travers toute la RDC, pour mener de telles recherches.
- Recherche approfondie sur les violences sexuelles en RDC, dans la multitude de leurs formes et manières de reproduction, pour des actions ciblées en directions des auteurs présumés, des victimes directes et indirectes, des différents pouvoirs influents, etc.
- Il existe, certes, des rapports, des travaux ciblés sur les violences sexuelles, mais ils ne renseignent pas suffisamment en terme d'analyse approfondie de la situation.

Observations de l'équipe technique

Les résultats de l'atelier sont indicatifs. Le constat est qu'il faut un travail de fond afin de recadrer les messages et activités issus de l'atelier.

Il est nécessaire d'identifier les pouvoirs réels qui agissent sur terrain, car certains ne sont qu'apparents et manquent d'effectivité.

Un plan d'action mérite d'être élaboré sur base de données de l'atelier.

5. CLOTURE DE L'ATELIER

L'atelier s'est clôturé par un rapport synthèse par un rapport synthèse repris dans le discours du professeur Elikia M'Bokolo en annexe, du mot du Représentant de la Ministre de la culture et des arts, et de celui de la représentante de la Ministre du Genre, Famille et Enfant dans les textes se trouvent en annexe.

ANNEXES

Les documents réunis ici en annexe renseignent de manière plus détaillée sur les différentes interventions, les travaux des commissions et les propositions d'action de différentes commissions.

1. Discours d'ouverture et de clôture de la Représentante de la Ministre du genre, famille et enfant.

a. Discours d'ouverture

- **Mesdames et Messieurs (à vos titres et qualités respectés) ;**
- **Distingués invités ;**

C'est pour moi un honneur et un privilège de prendre part au nom du Ministre de Genre, de la Famille et de l'Enfant, à ces importantes assises qui visent à trouver des solutions efficaces et durables à un des fléaux innombrables que l'humanité ait connu et qui constitue une réalité douloureuse dans notre pays.

En effet ; l'atelier sur l'approche socioculturelle de lutte contre les violences sexuelles en RDC : en finir pour vivre ensemble pour nous est un signal fort, un signal d'espoir qui vient contribuer à penser les cœurs et les esprits meurtris des milliers des femmes et enfants de tous âges, victimes des violences inouïes et surtout contraires à la tradition, de nos peuples.

La méthodologie interpellent les participants à apporter leur expertise pour que durant la formation qu'ils capitalisent les valeurs socio culturelle des populations congolaises dans la lutte contre les violences sexuelles en vue de fonder de manière durable le bien vivre ensemble.

Traduire les messages socio culturel congolais c'est-à-dire capitalise les valeurs socio culturelles de nos populations à savoir l'amour, la paix et l'unité.

C'est pourquoi, il est pour moi un devoir impérieux avant toute chose de saluer l'initiative combien louable de l'UNESCO pour l'organisation de cet atelier qui en dépit de nombreuses et importante occupations, vous avez accepté de marquer de votre présence.

Votre présence à tous en ces lieux, exprime vos encouragements et votre adhésion à la lutte contre les formes des discriminations à l'égard de la femme et de l'enfant dans notre pays.

- **Excellences ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**
- **Distingués invités.**

Cette implication de l'UNESCO dans la recherche des solutions à un problème aussi vital, reflète la solidarité internationale indispensable et la détermination de mettre fin par des réponses consistantes et durables à la victimisation systématique des femmes et des enfants pour des problèmes dont ils sont toujours innocents. Solidarité que nous a déjà démontrée l'UNESCO en contribuant à la création du centre Régionale de recherche et documentation sur les femmes, le genre et la construction de la paix dans la région des grands lacs dont le siège est en RDC.

L'importance de ces travaux pour la République Démocratique du Congo est à la mesure de réconfort international dont nous avons besoin face aux conséquences meurtrières subies par nos populations. Que l'UNESCO, accepte la marque de notre reconnaissance.

En effet, pour cibler les réponses appropriées, il sied de se demander quelle est l'origine de ce phénomène nouveau que nous appelons violence sexuelles massives en RDC et quels sont les indicateurs nouveaux de ces maux ?

Les guerres et conflits armés successifs qui ont émaillés l'histoire de notre pays n'ont pas eu seulement comme conséquences les massacres à grande échelle des congolaises et congolais avec plus de cinq million de vies humaines perdues mais encore plus grave plusieurs milliers de femmes, jeunes et petites filles ont été victime des violences de toutes sortes dont en particulier celles sexuelles et deux millions des déplacés internes sans compter des millions de réfugiés en majorité les femmes et les enfants.

En effet, depuis plus de quinze ans, à cause du corridor humanitaire exigé en 1994 par la communauté internationale, la République Démocratique du Congo, à cause de son hospitalité légendaire, avait accepté d'ouvrir ses frontières à l'Est du pays pour sauver la vie de ses voisins qui fuyaient leur pays mis à feu et à sang.

La crise créée à l'effet du génocide dans le pays voisins a entraîné la fuite en RDC de plus d'un million de réfugiés et de ce fait, a favorisé et transformé ce corridor humanitaire en celui de la mort, d'exploitation éhonté et illégale des ressources naturelles de la RDC dans une situation entretenue d'instabilité sécuritaire et des tensions larvées.

Les violences sexuelles et leurs suites le VIH/SIDA ont été utilisées comme arme de guerre pour humilier les congolaises et congolais, notamment au cours des guerres menées à l'Est de la RDC et sont décriés depuis toutes ces années par la population congolaise toute entière, les institutions démocratiques de notre pays et la communauté internationale. Les femmes congolaises, et à leurs suite celles de la région des grands lacs et de toute l'Afrique, ont renforcé ce cri par leur campagne « je dénonce et je dis non » appuyée par le gouvernement de la République.

- **Excellences ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**
- **Distingués invités.**

Il n'est un secret pour personne que les femmes, les jeunes et petites filles congolaises, plus que dans d'autres coins de l'Afrique et du monde, ont été livrées à la prostitution, soumises à l'esclavage sexuel, aux mariages et grossesses forcés comme conséquences de l'utilisation des violences de toutes sortes dont en particulier celle sexuelles comme arme de destruction massives par les groupes armés. Le recrutement forcé des enfants et des militaires congolais dans leur troupes et bandes armées a servi à répandre les violences sexuelles sur l'ensemble du territoire national à travers le brassage des différentes forces armées qui se sont combattues en RDC ; les unes pour favoriser l'éclatement du territoire congolais et les pillages systématiques de ses richesses et les autres pour défendre la souveraineté et l'intégrité du territoire.

Sous d'autres formes, il y a lieu de relever aussi que les femmes, les jeunes et les petites filles congolaises subissent aussi les violences de toutes sortes dans le cadre des coutumes et traditions encore rétrogrades, certains textes des lois encore discriminatoire, des pratiques sociales, domestiques, professionnelles et sexistes... bref de toutes les formes d'exploitation

dans notre monde moderne. Même la famille, espace naturel prétendu pour sécuriser tout être humain qui qu'il soit, est exposée avec des conséquences néfastes sur la santé psychologique de la femme ainsi que son exposition à la prévalence du VIH et Sida ainsi qu'à l'aggravation de la mortalité maternelle et infantile lors des accouchements.

Dans le cadre des réponses recherchées pour remédier à cette situations, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, à travers le Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant, reste ce jour reconnaissant à la communauté internationale pour tous les efforts qu'elle a fourni et continue de lui apporter dans la lutte contre toutes les formes des discriminations à l'égard de la femme, de la jeune et petite fille.

Dans ce sens, la RDC a ratifié la Convention Internationale contre toutes les formes des discriminations à l'égard de la femme « CEDEF » ainsi que la Convention sur les droits de l'enfant « CDE » tout en s'impliquant dans la dynamique mondiale sur l'habilitation des femmes et des enfants.

Elle est en outre engagé depuis 2000 à la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui vise la protection et l'implication des femmes dans les efforts de paix pendant et après les conflits par la mise en place de la synergie nationale et d'un plan d'action national. De même, le Gouvernement de la République a adhéré et a concrétisé la résolution 1820 de 2008 du même Conseil de Sécurité des Nations Unies qui reconnaît et condamne le viol comme arme de guerre et crime contre l'humanité à travers la création par les décrets de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre de l'Agence Nationale de lutte contre les violences faites à la femme, à la jeune fille et petite fille en RDC « AVIFEM » et du Fonds National de la promotion de la femme et de la protection de l'Enfant « FONAFEM ».

La Constitution de la RDC de 2005, indique clairement en ses articles 12, 13 et 14 la nécessité de la mise en œuvre de l'égalité des droits, des chances et des sexes entre les congolaises et congolais ainsi que de l'obligation d'éliminer toutes les formes de violences à l'endroit de la femme dans la vie publique et privée. Tout comme la prise des lois portant respectivement sur le renforcement de la répression en matière de viol et des violences sexuelles de 2006 et celle récemment en rapport avec la protection des droits de l'enfant de 2009, sont autant de mesures prises par le Président de la République, le Gouvernement et le Parlement de la République pour créer de nouvelles conditions et un environnement juridique susceptible de prendre en compte les besoins sexospécifiques des femmes, des jeunes et petites filles dans notre législation nationale.

L'adoption de la politique nationale genre par le gouvernement, la révision du code congolais de la famille selon le genre dont le processus est en cours de finalisation, le projet de loi sur mise en œuvre de la parité homme et femme en RDC, la redynamisation des conseils nationaux et provinciaux de la femme, de l'Enfant et de la famille, la création des conseils locaux à la base des femmes, des enfants et des familles sont autant des actions menées à ce jour par le gouvernement de notre pays pour réduire les formes des discriminations à l'égard de la femme, de la jeune et petite fille.

- **Excellences ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**
- **Distingués invités.**

L'élaboration et la formulation d'un document de stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre ainsi que de son plan d'action nationale et de son plan opérationnel prioritaire en RDC depuis novembre 2009 fait suite à l'initiative conjointe entre

le gouvernement, les partenaires d'appui au développement, les agences du système des Nations Unies et les organisations de la société civile lancé depuis 2003 pour répondre à l'urgence de faire un état des lieux des violences sexuelles aggravées par les conflits armés et donner des réponses ponctuelles aux victimes et survivantes.

La stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre ainsi que son plan d'action nationale et son plan opérationnel prioritaire intègre totalement comme action à court et en moyens termes la stratégie globale de lutte contre les violences sexuelles initiées par la coordination du système des Nations Unies en RDC et adopté par le Gouvernement de la République.

En effet, élaborée dans le cadre de la mise en œuvre du programme de stabilisation et de la reconstruction de notre pays « STAREC » de suite des guerres successives particulièrement dans sa partie et nord, la stratégie globale de lutte contre les violences sexuelles a concerné cinq provinces du pays à savoir le Nord et le Sud Kivu, le Katanga, le Maniema et le Province Orientale avec 4 composantes programmatiques dont la lutte contre l'impunité, la protection et la prévention, la réforme de l'armée, de la police, de la justice et des services de sécurité, ainsi que la réponse multisectorielle aux victimes.

Ainsi, dans le souci, d'une part de trouver des synergies, de complémentarité, et une meilleure coordination des interventions pertinentes des uns et des autres dans cette lutte contre les violences sexuelles et d'autre part d'aborder le problème désormais de manière globale et holistique soutenue par une vision claire et précise en terme des discriminations de genre à l'égard de la femme, de la jeune et petite fille, les documents de la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre a enrichi les composantes de la stratégie globale et les a élargi à toutes les formes des discriminations à l'égard de la femme, de la jeune et petite fille et a ainsi dégagé une cinquième composante liées à la mise en œuvre de la banque des données nationale en matière des statistiques régulières sur les violences basées sur le genre en RDC.

Comme nous pouvons le constater, la lutte contre les violences sexuelles est liée au genre en RDC comprend à ce jour cinq volets à savoir : la lutte contre toutes les formes d'impunité, de corruption et de criminalité concrétisée par l'opération nationale « Tolérance zéro », la prévention et la protection par l'habilitation des droits humains des femmes et des enfants, l'Appui à la réforme de l'Armée Nationale, de la police nationale, des services de la justice et de la sécurité pour la prise en compte en leur sein des besoins sexospécifiques des femmes la Réponse multisectorielle à donner aux victimes et aux survivantes des violences sexuelles est liées au genre selon les aspects médical, psychosocial, de la réinsertion socioéconomique, éducative et communautaire et la gestion régulière et suivie des informations et de la banques des données en la matière.

C'est ici l'occasion de relever avec gratitude la détermination de Son Excellence Monsieur JOSEPH KABILA KABANGE, Président de la République et Chef de Etat pour son œuvre de pacification et de consolidation de la paix en RDC dont l'un des piliers majeurs reste la lutte contre l'impunité et toutes les formes des violences liées aux effets de la guerre en RDC dont particulièrement au Nord-Est du pays.

Il en est de même du premier ministre Son Excellence Monsieur Adolph MUZITO et les membres du gouvernement pour la volonté politique clairement exprimé de réduire l'ampleur des violences faites à la femme à la jeune et petite fille dont particulièrement celle sexuelles par la mise en place des différents programmes d'habilitation de la femme congolaise.

La paix passe aussi par la promotion du leadership féminin, vecteur de la cohésion des peuples ainsi que par les actions d'autonomisation des femmes et des familles par la lutte contre la pauvreté, qui alimente aussi les conflits et ses conséquences. Nous saluons à juste titre aussi la volonté du président de la république, exprimé hier à son message à la nation devant le congrès pour la parité dans les élections 2011.

Que les partenaires au développement dont particulièrement l'UNESCO dont je souhaite ici la bienvenue de Madame la Représentante en RDC, les agences du système des Nations Unies et les représentations de bailleurs de fonds trouvent ici toute l'expression de notre reconnaissance pour leur contribution et appui significatif à des effets pervers des conflits armés successifs sur les femmes et les enfants en RDC.

À tous et à chacun de vous ici présents, nous présentons encore une fois tous les remerciements du gouvernement de la RDC à travers son ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant, pour l'hospitalité et la bienveillante attention qui nous a été accordée.

Plein succès aux travaux et je vous remercie.

Marie Ange LUKIANA MUFWAKOLO

Ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant

b. Discours de clôture

Monsieur le représentant du Ministre de la Culture et des Arts ;

Madame la Représentante de l'UNESCO ;

Mesdames et Messieurs, Représentant les corps diplomatiques et chef des Mission ;

Distingués invités à vos titres et qualités ;

Chers participants,

L'atelier que nous venons d'achever comme nous l'avons déjà dit est très important à entendre les recommandations des travaux.

Je suis convaincue qu'il nous a donné une plate-forme pour créer la construction d'une vraie solidarité , qui se caractérise par la mise en place de synergie et d'alliances avec les femmes rurales et urbaines , intellectuelles et moins instruites , et un travail de réseaux qui s'emploie à la promotion de la dimension genre et la lutte contre les violences basées sur le genre selon l'approche socioculturelle.

Distingués invités ;

Chers participants ;

Les violences sexuelles et basées sur le genre se perpétuent du fait des normes traditionnelles, qui renforcent les structures de pouvoir dominées par les hommes .Dès leur petite enfance , on apprend aux femmes qu'elles sont inférieures aux hommes et qu'elles portent souvent la responsabilité des violences qui leurs sont infligées ;en tant que femmes ou partenaires ,elles doivent coute que coute assurer la cohésion de la famille .

Les femmes non seulement acceptent des structures hiérarchiques qui les favorisent mais même les défendent activement. C'est au sein de la culture que ces perceptions, croyances et systèmes de signification se développent.

IL est vrai que plusieurs facteurs déterminent la formation de la famille et le statut des femmes dans la société. L'un des plus importants est bien entendu, le cadre légal fixant les droits des hommes et des femmes ; la loi et ses sanctions exercent bien sur une influence directe sur le comportement, elles agissent aussi indirectement en renforçant ou en affaiblissant le pouvoir de négociation individuel dans le réseau sensible de la famille.

Mais les lois ne peuvent pas tout : elles peuvent être violées ou contournées et ceux dont les droits sont bafoués ou qui en sont victimes d'injustices bien souvent peuvent ne pas ou n'osent pas recourir aux tribunaux pour obtenir protection et justice. Aussi donc aller voir au-delà des lois ; C'est donc la raison de la tenue de cet atelier qui nous a permis de trouver des réponses appropriées par les valeurs que nous défendons, qu'il me soit encore une fois de remercier au nom du ministre du Genre de la Famille et de l'Enfant, Madame Marie Ange LUKIANA, l'UNESCO pour l'organisation de cet importante rencontre. A vous tous, remerciements d'avoir bien usé de votre précieux temps pour vous joindre à nous en ce lieu.

Je vous souhaite bon retour à tous les participants des pays voisins, que l'Eternel les accompagne

Je déclare clos l'atelier sur l'approche socioculturelle de lutte contre les violences sexuelles en RDC en finir pour vivre ensemble

2. Discours d'ouverture et de clôture du Représentant de la Ministre de la culture et des arts.

a. Discours d'ouverture

- Excellence Madame la Ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant et chère collègue ;
- Madame la Représentante de l'UNESCO en RDC;
- Distingués invités à vos titres et qualités respectifs
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs.

Je me réjouis infiniment de participer à la cérémonie d'ouverture officielle de l'atelier qui consacre la prise en compte de l'approche socioculturelle de lutte contre les violences sexuelles faites à la femme en République démocratique du Congo et vous salue toutes et tous chaleureusement.

Aussi voudrais-je féliciter l'UNESCO, notre organisation commune, qui a songé à prendre cette initiative pertinente et qui d'ailleurs avait mis en place plus de deux décennies déjà l'approche culturelle contre le VIH/SIDA.

A notre humble avis, la non prise en compte de la dimension socioculturelle de lutte contre les violences sexuelles faites à la femme me paraît une carence importante dans ce processus de combat contre ce fléau qui dégrade la dignité humaine de la femme.

L'approche socioculturelle vise non seulement l'utilisation des techniques actives et participative, comme le théâtre et le vidéo forum et autres moyens culturelles, mais elle aboutit à élever les défenses de la paix dans l'esprit des hommes, comme le dit l'UNESCO de

façon à opérer les changements des mentalités chez les bourreaux de ces pratiques honteuses. Bien plus, cette approche a l'avantage de mettre en évidence les valeurs culturelles traditionnelles qui prônent le respect de la femme et le caractère sacré du sexe, et peut reproduire des situations de vie courante capables de sensibiliser les différentes catégories sociales.

Je recommande donc vivement à toutes les participantes et à tous les participants de faire d'assiduité, de régularité et de participation active pour profiter au maximum de cette opportunité de renforcement de capacité dans la lutte contre les violences sexuelles faites à la femme en République démocratique du Congo.

Le Ministère de la Culture et des Arts, pour sa part, est engagé résolument à concrétiser la recommandation de son Excellence Monsieur le Président de la République, JOSEPH KABILA KABANGE, Chef de l'Etat, concernant la promotion d'une culture d'excellence dont l'éthique morale ben est le socle.

Le Gouvernement de la république conduit par son Excellence Monsieur Adolphe MUZITO, Premier Ministre et Chef du gouvernement, envisage à travers le Ministère de la Culture et des Arts, de mettre en place un programme de moralisation de la vie publique pour une culture citoyenne, préalable essentiel pour faire asseoir un développement durable et contribuer largement à la lutte contre les antivaleurs sous toutes ses formes.

Je voudrais rassurer Madame Anne Laure, Représentante de l'UNESCO de l'implication et de l'appui du Ministère de la Culture et des Arts et du mien propre dans ce long processus de l'intégration de l'approche socioculturelle de lutte contre les violences sexuelles faites à la femme en République Démocratique du Congo.

Je tiens à rappeler et affirmer que la lutte contre les violences sexuelles faites à la femme constitue un défi et une honte pour notre société, car toutes les pratiques ont comme corollaire la dégradation totale de notre société étant donné que la femme est gardienne des valeurs traditionnelles, outre le fait que la dignité à la femme est un indicateur évident de la bonne santé morale de la société.

Mon souhait le plus ardent est que cet atelier puisse ramener au niveau zéro ce combat en faveur de la dignité humaine, de manière à permettre à toutes les femmes et tous les hommes résidant en République Démocratique du Congo de vivre ensemble et en paix.

Je vous remercie infiniment.

c. Discours de clôture

- Excellence Madame la Ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant
- Madame la Représentante de l'UNESCO en RDC;
- Messieurs les Représentants des agences de Nations Unies et des partenaires au Développement ;
- Distingués invités à vos titres et qualités respectifs
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs.

Après 3 jours d'échanges d'expérience, de réflexion et de production de stratégies en rapport avec la lutte contre les violences sexuelles faites à la femme en République Démocratique du

Congo, je me réjouis que cet atelier ait abouti à des conclusions pertinentes, pratiques et dynamiques en vue de juguler ce fléau abominable qui constitue un véritable cancer pour notre société.

Ma joie est d'autant plus grande que l'atelier a emprunté l'approche socioculturelle qui nous permet d'entrer dans l'intimité la plus profonde de toutes les facettes présentées par ce problème extrêmement complexe des violences sexuelles faites à la femme.

La République Démocratique du Congo, pays pourvu d'un patrimoine culturel énorme, constitué notamment de nombreuses valeurs traditionnelles, se doit de scruter en profondeur toutes ces potentialités pour faire face à tous les défis qui se présentent à elle, en particulier cette situation honteuse des violences sexuelles basées sur le genre, constituent une sorte d'hérésie pour notre société.

Aussi, voudrais-je renouveler tous mes remerciements à l'UNESCO et aux autres partenaires qui ont apporté leur contribution, sous diverses formes, en faveur de la réussite de cet atelier.

La qualité des facilitateurs et des participants venus de partout a été d'une importance pour aboutir aux présents résultats.

Comme je l'ai déclaré le jour de l'ouverture officielle des travaux, le Ministère de la Culture et des Arts vous rassure de son engagement d'accompagner ce processus jusqu'à son aboutissement total.

Pour obtenir des résultats escomptés, il est essentiel que chacune et chacun de nous s'engage réellement pour son implication. L'approche multidisciplinaire et multisectorielle a été un atout fondamental qui a permis d'aboutir au succès. Je vous encourage donc à poursuivre les autres étapes avec la même lancée.

La mise en place d'une feuille de route précise et réaliste du processus et de toutes les recommandations retenues constitue un gage et une condition sine qua non de la réussite.

La fin de cet atelier constitue en fait le démarrage d'un long processus d'intégration de l'approche socioculturelle dans la lutte contre les violences sexuelles faites à la femme. Allez-y avec courage, fermeté et dynamisme.

Enfin, je souhaite un bon retour dans vos familles respectives aux facilitateurs et aux participantes et aux participants de cet atelier.

Je formule le vœu de nous retrouver prochainement pour parcourir d'autres étapes de ce long combat de lutte contre les violences sexuelles faites à la femme.

En fait, je suis convaincue que notre engagement et notre contribution, nous permettront d'atteindre d'autres succès.

Faire de notre pays une terre où fait beau vivre sans discrimination, est à notre portée puisque cela dépend de nous.

Puissions-nous donc apporter notre contribution pour créer les conditions de bien vivre ensemble et vivre en paix durable.

Je vous remercie.

Fait à Kinshasa, le 10 décembre 2010

Jeannette KAVIRA MAPERA

Ministre de la Culture et des Arts

3. Discours de la Représentante Résidente de l'UNESCO.

- Son excellence Madame la Ministre du Genre, Famille et Enfant (madame la représentante du Ministre du Genre, Famille et Enfant empêchée)
- Son excellence Madame la ministre de la Culture et des Arts monsieur ou madame la représentante du Ministre de la culture et des Arts)
- Mesdames et Messieurs les représentants des agences des Nations Unies
- Distingués invités
- Chers participants,

L'honneur m'échoit de vous souhaiter la bienvenue dans ce cadre qui nous reçoit en ce jour pour discuter d'une problématique au cœur des débats actuels en RDC : « les violences sexuelles faites aux femmes ». A ceux qui sont venus des provinces et des pays voisins, nous disons de manière particulière grand merci pour la disponibilité qu'ils ont manifestée à être des nôtres dans ces travaux que nous voulons être un succès, dans la lutte contre les violences sexuelles.

La Représentation de l'UNESCO en République Démocratique du Congo organise cet atelier sur « L'approche socioculturelle des violences sexuelles contre les femmes » pour répondre à la lutte des violences faites aux femmes dans une approche conforme à son mandat. Les conflits armés dont la RDC est le théâtre et aussi la victime ravagent ce pays depuis un quart de siècle et se perpétuent malgré les accords de paix et la tenue en 2006 et 2007 d'élections démocratiques. Les dégâts provoqués par ces conflits apparaissent inestimables. Ils sont multiples, démographiques, économiques, financiers, écologiques, psychologiques, sociaux, politiques. C'est l'ensemble de la région des Grands Lacs et de l'Afrique centrale qui se trouve plongé dans une insécurité préjudiciable à la paix, au développement, au respect des droits humains et à la démocratie.

Les violences faites aux femmes apparaissent à tous comme l'aspect le plus dramatique des violations accumulées des droits humains. Par leur nombre, leur répétition, leur distribution géographique, elles bouleversent l'ensemble de l'édifice social, avec des conséquences pernicieuses et des effets visibles et invisibles qui risquent de compromettre durablement l'avenir de ce pays et, par conséquent, celui de ses voisins. Soucieux de la persistance des conflits armés et de ces violences, la communauté internationale et tous les partenaires de la République Démocratique du Congo s'activent à intervenir en amont et en aval des violences sexuelles.

Conformément au mandat de l'UNESCO, la Représentation de l'UNESCO en République Démocratique du Congo entend contribuer à la prévention de ces violences et à la réparation de leurs effets par l'approche socioculturelle. Elle organise à cet effet, sur la base d'une méthodologie participative, cet atelier réunissant les acteurs de la société civile, les autorités traditionnelles et les spécialistes des sciences sociales. Il s'agit de capitaliser les valeurs socioculturelles des populations congolaises dans la lutte contre les violences sexuelles en vue de fonder de manière durable les fondements du « bien vivre ensemble », base d'une société de paix, d'un Etat de droit et d'un réel développement.

En raison du rôle majeur joué par les femmes dans les diverses sphères de la vie économique, sociale, éducative et culturelle et compte tenu des valeurs symboliques attachées aux femmes et reconnues unanimement comme nécessaires à la reproduction sociale, ces violences sexuelles sont devenues l'une des plus redoutables armes de guerre. En effet, comme toutes les armes, elles détruisent dans l'immédiat le corps des femmes au plan physique, souvent de manière irrémédiable, tant le raffinement des techniques éprouvées de violences sexuelles comporte une dimension explicite de cruauté destinée à laisser des marques indélébiles sur les victimes. Plus que les armes matérielles, les violences sexuelles contre les femmes détruisent aussi, d'une manière également profonde, mais insidieuse, au plan psychologique et social, car elles inscrivent dans la personnalité même des victimes des désordres et des dysfonctionnements profonds, souvent refoulés dans le mutisme et dans des dérèglements mentaux et comportementaux dont les retombées préjudiciables débordent très largement le cercle restreint de la victime. En effet, les violences sexuelles contre les femmes plongent durablement dans la société les éléments les plus visibles (grossesses et enfants non désirés, VIH-SIDA et autres IST, dislocation des familles et ruptures des liens familiaux...) et les éléments les plus dissimulés (déshumanisation des femmes, humiliation, stigmatisation, frustrations...) destinés à reproduire les motifs de nouvelles guerres, à perpétuer la situation de conflit et à enfermer les citoyens dans la spirale infernale des violences à répétition.

La gravité de la situation tient au fait que, loin de se limiter aux seules régions de l'Est de la RDC, les violences sexuelles faites aux femmes tendent à se diffuser et à se généraliser dans l'ensemble du pays. Derrière ces violences sexuelles se profile donc une causalité multiple. Celle-ci n'est pas seulement, ni peut-être en premier lieu, politique ou politico-militaire. Elle intègre tout un ensemble multiple et complexe de facteurs économiques, fonciers, démographiques et sociologiques. Dans cette causalité multiple, d'une très grande complexité, entrent également des comportements, des manières d'être et de faire, nés directement des violences accumulées au cours des deux ou trois dernières décennies.

L'action menée par l'UNESCO depuis sa fondation s'appuie sur un credo conforté par les études historiques, les analyses sociologiques, anthropologiques et politiques, ainsi que par l'expérience des actions de terrain : « *Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix* ».

L'approche socioculturelle, souvent absente, est donc nécessaire pour répondre de manière durable aux dynamiques et processus négatifs et destructeurs nés de la répétition des violences sexuelles, dans une logique de prévention de ces violences.

Il s'agit donc

- de capitaliser les valeurs socioculturelles des populations congolaises dans la lutte contre les violences sexuelles en vue de fonder de manière durable le « Bien vivre ensemble »
- de traduire les messages culturels des populations congolaises qui se rapportent au « bien vivre ensemble » en stratégies pour la lutte contre les violences faites à la femme, notamment, les violences sexuelles.
- d'élaborer une réponse socioculturelle à l'ensemble des formes de violence contre les femmes sur l'ensemble du territoire national

Nous pensons donc qu'à l'issue de cet atelier :

Les activités et messages socioculturels de prévention des violences faites aux femmes, les méthodologies de vulgarisation, les canaux de socialisation, les acteurs à impliquer dans la

mise en œuvre de l'approche socioculturelle, les supports de vulgarisation, seront clairement définis et que tous ensemble nous nous impliquerons dans la matérialisation des activités qui seront identifiées.

- Madame la Ministre du Genre, Famille et Enfant (madame la représentante du Ministre du Genre, Famille et Enfant empêchée)
- Madame la ministre de la Culture et des Arts monsieur ou madame la représentante du Ministre de la culture et des Arts)
- Mesdames et Messieurs les représentants des agences des Nations Unies
- Distingués invités
- Chers participants,

Je vous remercie encore une fois tous pour votre présence et vous souhaite bon travail. Que les résultats de cet atelier soit une confirmation de notre engagement pour la lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes en RDC et que tous ensemble nous nous rangions pour les combattre effectivement.

Je vous remercie

4. Conférence inaugurale du Pr. Elikia M'Bokolo.

Les violences sexuelles contre les femmes et, plus simplement en même temps que plus largement, les violences contre les femmes, sont une question que connaissent tous ceux qui s'intéressent au devenir de la RDC, aux difficultés auxquelles elle se trouve confrontée et aux possibilités à sa portée de les résoudre et de les surmonter pour aller de l'avant. Je pense que nous connaissons tous ce problème et, surtout, ses multiples dimensions même si nous ne sommes pas tous d'accord, ni toujours d'accord, sur la manière de hiérarchiser ces différentes dimensions et de les agencer les unes par rapport aux autres.

Nous savons aussi que de ces pratiques de violences, il y a une reproduction dans le temps et, évidemment, des transformations à travers le temps. Je pense que ce n'est pas le problème imminent de cet atelier : il y a des gens compétents et qualifiés pour travailler dessus, avec des préoccupations et dans un cadre différents du nôtre.

Ce qui nous préoccupe davantage, notre principale préoccupation, mais nous le savons aussi, ce sont les effets durables de ces violences faites aux femmes et, en particulier, les effets durables des violences sexuelles faites aux femmes. Ces violences constituent, en effet, un fait social, politique, psychologique, culturel majeur de la société congolaise d'aujourd'hui. Dans l'ordre de la durée, nous le voyons à l'œuvre, si l'on peut dire, 50 ans, 40 ans, 30 ans, 20 ans et aujourd'hui encore ! C'est dire que nous avons sous les yeux l'agencement complexe de 3 à 4 générations des femmes, au mieux spectatrices ou témoins de violences contre les femmes, au pire victimes elles-mêmes de ces violences, en particulier des violences sexuelles.

Donc, il s'agit de « quelque chose », pour ne pas le nommer autrement, qu'il faut prendre vraiment très au sérieux et de « quelque chose » sur laquelle il faut absolument travailler avec le souci maximal l'intelligence de ce qui advient et le souci aussi affirmer de l'efficacité des solutions à trouver et des solutions à mettre en œuvre pour en finir avec ces violences et pour, parallèlement, s'en sortir « par en haut », c'est-à-dire par des mécanismes, procédures, et modes de vivre ensemble, tout simplement.

Issu d'un travail collectif organisé il y a seulement quelques jours, sous l'égide de la représentation de l'UNESCO en République Démocratique du Congo, l'atelier que nous

réunissons avec vous aujourd'hui n'est en rien une autre réunion parmi les nombreuses réunions dont notre pays est le siège depuis de nombreuses années et dont certains de nos compatriotes, non sans raison, ont pris l'habitude de se plaindre. Il ne s'agit pas seulement, comme disent nos frères anglophones, *to talk and talk and talk* (*parler, parler encore et parler*).

Cet atelier présente en effet un triple caractère qui en constitue la singularité dans le moment, où nous nous trouvons aujourd'hui, de la reconstruction du Congo. Il se veut, il est et il sera à la fois un atelier d'échange, un atelier de réflexion et un atelier de production.

Il s'agit d'abord d'un atelier d'échange puisque nous pensons que le problème lié aux violences des femmes n'est pas seulement un problème pour les autorités de la RDC mais aussi un problème pour tous les citoyens de la RDC. Ce n'est pas seulement un problème que seules les femmes doivent résoudre : c'est un problème que doivent résoudre tous les Congolais, les hommes et les femmes indifféremment, plus exactement les hommes et les femmes ensemble en tant qu'éléments identiques formant la citoyenneté congolaise. C'est la raison pour laquelle vous verrez dans cet atelier des représentants des institutions de l'Etat, mais aussi les représentants de tous les partenaires de ce que nous appelons « la société civile », donc les confessions religieuses, la matière grise de la RDC, les acteurs sur le terrain et en particulier les actrices sur le terrain. Voilà donc pour ce qui est de l'atelier d'échange.

Notre atelier, c'est aussi, évidemment, un atelier de réflexion puisque nous travaillons guidés par la vocation propre de l'UNESCO qui est rappelé dans l'extrait que vous voyez inscrit sur la banderole derrière vous : « *les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix* ». Qu'est-ce à dire ? C'est que la dimension culturelle, la dimension socioculturelle, est une dimension importante à la fois dans la prise en compte de ce que représentent ces violences dans la société congolaise et aussi dans l'énonciation des procédures et moyens à mettre en œuvre pour combattre ces violences et pour faire en sorte qu'hommes et femmes, jeunes et vieux, nous Congolais, venant de toutes les parties du Congo, nous vivions tous ensemble.

Enfin, la troisième chose, c'est que notre atelier est un atelier de production. En effet, l'échange et la réflexion n'ont de sens que s'ils aboutissent à produire des choses, donc à produire des stratégies, des programmes, à produire toute une série d'activités qui, à notre avis, devraient aider à résoudre ce problème de violences faites aux femmes. Alors, le résoudre comment ? Il y a, de fait, plusieurs manières de résoudre ce problème ou, du moins, plusieurs propositions de résolution de ce problème. Pour nous, dans la démarche socioculturelle, l'essentiel est d'une part de réparer ces violences sexuelles, mais, d'autre part, d'en réparer les effets pour faire en sorte que celles ou ceux qui les ont subis deviennent ou redeviennent des citoyens et des citoyennes à part entière : des citoyennes et des citoyens de la RDC investis du respect qui leur revient, reconnus dans les droits qu'ils doivent exercer pour qu'ils (elles) ne soient plus les parias dans notre société. Donc, il s'agit d'abord de réparer. Mais, il s'agit aussi de prévenir, de faire en sorte que le cycle dans lequel nous sommes pour le moment en quelque sorte enfermés ne devienne pas un mode de vie quotidien et ne devienne pas la normalité de l'être ensemble au Congo. Sur 20 ans, 25 ans ou davantage, la reproduction de mêmes pratiques devient en effet une sorte de normalité. Donc, les garçons de ce pays sont amenés ou peuvent être amenés à penser que, tout seul ou en bande, il est normal de violer une fille ou une femme. Il faut faire en sorte qu'on prévienne cela et pour cela il n'y a pas d'autres outils que l'outil socioculturel.

Nous récusons une démarche qui consisterait à dire que ces violences et ces viols, c'est dans « la culture » des Congolais : « c'est comme ça, les Congolais ; ils sont faits comme ça ; ils

violent les femmes ». Mais nous disons non parce que, si vous regardez les cultures réelles des sociétés congolaises et non pas les fantasmagories produites à leur sujet, si vous regardez donc les cultures réelles, les vocabulaires en usage, les symboles attachés à la maternité et à la féminité, féminité des femmes et féminité des filles, vous verrez de manière éclatante l'évidence de ce que j'avance. Certes, aucune culture ne peut être lue de manière unilatérale : dans toutes les cultures, il y a toujours, si l'on peut dire, à boire et à manger. Bien sûr, dans les cultures congolaises ne manquent des traits négatifs et des stigmatisations à l'endroit des femmes. Mais, on peut dire que les cultures congolaises sont fondamentalement attentives à la fécondité et, de ce fait, porteuses globalement d'humanité et, particulièrement, d'une attention positive à l'égard de « la femme » : la mère, la grand-mère, la tante, la sœur, la fille... Mais le fait de la répétition d'actes de violences contre les femmes, le fait de la durée de tels actes, le fait de leur impunité et le fait de leur banalisation font que la récurrence de ces violences crée une manière d'être, une manière de vivre de vivre. Ils créent donc une sorte de culture ou, plutôt, de sous-culture ou de pseudo-culture de la violence. En sorte que, face à cette pseudo-culture, nous nous devons en fait d'adopter la seule posture qui convienne : la combattre.

Dans ce que nous espérons des uns et des autres par ces échanges qui seront intenses, se trouve inscrite la volonté d'arriver à des projets éducatifs, d'animation et de caractère socio-psychologique pour que, à côté des autres actions que les partenaires au développement et les partenaires internationaux de la RDC mettent en œuvre, nous entrions dans une démarche qui produise des effets durables.

Lorsqu'on fait le compte des opérations de pacification et autres menées au Congo, cela fait déjà un bon moment - 15 ans au minimum, voire 20 et 30 ans - que nous vivons dans cette situation, sans une issue réelle. Ce constat donne à penser que le remède à cette situation est fait des remèdes de longue durée. Ce sont donc des remèdes qui sollicitent l'action des acteurs sur le terrain.

C'est d'abord à ceux-là - les acteurs civils, militaires, politiques et autres, bien représentés dans notre atelier- que nous faisons appels. Et nous comptons bien sur la fertilisation croisée de leurs actions de terrain et de leurs propositions. Grâce à ces efforts conjugués nous comptons qu'au bout de ces trois jours et trois nuits de travail, nous parviendrons à proposer des solutions et des choses concrètes que nous pourrions tous mettre en œuvre ensemble sur la totalité du territoire de la RDC.

Voilà ce à quoi nous sommes conviés et je suis certain que tous nos frères et sœurs venus des pays voisins, en particulier de la République du Congo et de la République du Burundi, les frères et sœurs venus de toutes les régions du pays, vont mettre à profit les circonstances particulières de cet atelier pour apporter leurs expériences et nous suggérer les pistes les plus fécondes pour qu'enfin nous en finissions avec les violences faites aux femmes et que nous commençons vraiment à vivre ensemble et non pas seulement à cohabiter comme des ennemis potentiels. Je vous remercie.

5. Conférence de clôture du Pr. Elikia M'Bokolo.

Je vais donc vous présenter les grandes lignes des conclusions auxquelles nous sommes parvenus. Vous vous souvenez, puisque nous nous retrouvons à peu près identiques en nombre et en qualité à ce que nous étions il y a quelques jours, que nous sommes partis de plusieurs constats.

Le premier constat, c'était cette espèce de banalisation, dans notre pays, des violences de toute nature et en particulier des violences sexuelles contre les femmes, situation dont la

gravité est telle que, dans beaucoup d'endroits, notre pays passe malheureusement comme l'un des exemples les plus spectaculaires et les moins discutés de ces violences. Voilà le premier constat, c'est-à-dire la gravité d'un phénomène qui est devenu un phénomène de masse, qui n'épargne aucune région, aucun milieu social, aucun groupe d'âge et face auquel naturellement il faut réagir.

Le deuxième constat, c'est qu'il existe de fait, depuis un certain temps, un certain nombre d'actions et d'opérations, de modes d'intervention, qui sont en cours et qui produisent chacun des effets qui restent à évaluer et dont les participants à cet atelier ont relevé les limites et les insuffisances.

Le troisième constat, c'est que, par cet atelier, nous voyons intervenir dans la problématique des violences faites aux femmes, l'un des acteurs importants sur la scène internationale et l'une des institutions importantes des Nations Unies qui, depuis le tout début des années 60, depuis 50 ans que le Congo est indépendant, a systématiquement accompagné notre pays dans son effort de développement je veux parler de l'UNESCO. L'UNESCO, à laquelle la République Démocratique du Congo et, avant elle, la République du Congo et la République du Zaïre doivent beaucoup à la fois en matière création d'institutions et en matière de formation des capacités intellectuelles et institutionnelles nécessaires au pays.

L'UNESCO, donc, a cru bon d'apporter sa contribution spécifique dans la connaissance de ce problème des violences sexuelles faites aux femmes et, plus encore, dans la mise en œuvre de stratégies propres à sa philosophie pour résoudre ce problème. Vous savez que l'UNESCO est à la fois l'institution d'intelligence et d'intervention culturelle du système des Nations Unies. C'est donc le laboratoire d'élaboration des connaissances relatives aux sociétés contemporaines et la structure où se conçoivent et se produisent les stratégies sociales et intellectuelles visant à contribuer dans le domaine très spécifique des pratiques sociales, culturelles et intellectuelles.

Je n'ai pas besoin de rappeler ce que chacun sait : que l'UNESCO, à sa naissance, a apporté un cachet particulier qui avait manqué à tous les efforts antérieurs de règlement pacifique des conflits entre les Etats et les nations ; qu'elle a mis en lumière toutes les dimensions culturelles et intellectuelles du vivre ensemble entre les nations puisque notre maxime, rappelée bien en grand sur un mur de cette salle, est là ; *« dès lors que les guerres naissent dans les esprits des hommes, c'est dans l'esprit de l'homme que doivent être élever les défenses de la paix »*. Donc, l'approche socioculturelle que nous avons développé au cours de ces journées de réflexion et de débats s'inscrit dans le domaine de compétences de l'UNESCO. Mais cette approche socioculturelle, c'est aussi l'approche dont nous, Congolais, avons besoin, parce que c'est ce qui manque le plus à la République Démocratique du Congo.

En effet, on ne saurait absolument pas prendre pour argent comptant le fait que « la nature » des congolais, « l'être social » des Congolais les disposerait en quelque sorte de manière naturelle à la commission de ces nombreux et terribles actes de violence sexuelle. Donc, il faut penser que ces violences, c'est une production de notre société, c'est une production contemporaine de notre société, production qui se fait à travers toutes les vicissitudes que ce pays a connues depuis 50 ans et, plus particulièrement, depuis une vingtaine d'années.

Ce qui est œuvre c'est donc, je dirais, un ensemble d'éléments comportementaux individuels et collectifs propres aux défaillances de notre société, notamment à la difficulté que notre Etat éprouve à se constituer et à la difficulté qu'il a aujourd'hui à se constituer et à se consolider en tant que tel. Nous sommes ainsi confrontés à la nécessité de la prise en

compte de tous les éléments qui rendent possible la commission de certains de ces actes. Donc, il y a des processus culturels et sociaux que nous devons élucider pour voir d'où vient le mal. Mais, il est clair aussi que la culture héritée des sociétés congolaises et, en même temps, la culture produite aujourd'hui par les sociétés congolaises comportent des leviers positifs, qu'elles comportent des facettes, des philosophies, une vision du monde et une vision du vivre ensemble que nous devons utiliser de manière volontaire pour apporter ce qui nous semble manquer dans les efforts actuels déployés en vue de résoudre ces questions liées aux violences sexuelles.

Aussi avons-nous adopté, selon la lettre de mission que nous avons reçue de l'UNESCO, une approche participative qui d'ailleurs correspond à la manière dont se fait la production démocratique des modes d'intervention dans les sociétés, c'est-à-dire mettre ensemble des catégories de notre société qui souvent travaillent chacun dans son coin, même si, de temps en temps, des passerelles font que des individus passent d'une catégorie à l'autre. Un accent important a été donné à ce que font et pensent les acteurs sur le terrain.

J'allais dire plus exactement les actrices sur le terrain. En effet beaucoup parmi les ONG qui interviennent dans les conditions difficiles sur les lieux où les conflits sont plus nombreux comme celles qui interviennent dans les régions apparemment pacifiques (mais, nous savons, parce que nous l'avons vu au cours de ces trois jours, que, dans ces régions, ces violences ne sont pas moins graves, ni moins nombreuses qu'ailleurs) comptent dans leurs rangs de nombreuses femmes. Le fait que beaucoup de ces cadres et de ces animateurs soient des femmes montre que l'apparent « consentement » aux violences sexuelles qu'évoquent, dans certains cas, des fractions de notre société, le soi-disant « consentement, adhésion ou acceptation » des femmes vis-à-vis des violences qui leur sont faites constitue en réalité une de ces dangereuses mythologies sur lesquelles se complaît à vivre notre société. En réalité, les activistes des droits humains ont montré de longue date, ici même en RDC, que les femmes sont très conscientes de la nature du sort qui leur est imposé, qu'il s'agit bien de violences, qu'elles se battent contre elles, qu'elles s'efforcent de les surmonter et que, dans ce combat, elles produisent des connaissances, des actions et des stratégies qu'il s'agit désormais de rationaliser, de coordonner et de promouvoir.

Comme le fossé entre l'Etat et la société civile est souvent évoqué comme une donnée constitutive des dysfonctionnements de la gouvernance en RDC, nous avons sollicité la collaboration active des représentants de certaines institutions de l'Etat : nous sommes heureux de dire que nous avons obtenu cette collaboration. Votre présence, Mesdames et Messieurs les représentants de deux ministères importants pour la réalisation de nos objectifs (le Ministère du Genre et le Ministère de la Culture), montre bien que notre gouvernement accorde l'attention que mérite ce que nous faisons ici. C'est ainsi que nous comptons parmi nous des collègues des forces armées, en particulier de la police, ceux qui viennent des institutions de l'enseignement secondaire et qui sont les uns et les autres des leviers sur lesquels notre action va reposer, à la fois parce que la répression est légitime devant le type de violence que nous avons identifié et que, d'autre part, la formation est nécessaire pour redonner aux citoyens les armes qui leur sont nécessaires pour dénoncer, combattre et lutter contre ces violences. Il y a également parmi nous ceux que nous appelons les « chefs coutumiers », en tout cas les « autorités traditionnelles » qui, nous le savons, sont dans nos institutions reconnues comme les piliers du « vivre ensemble », comme l'un des ciments qui nous permettent de vivre ensemble : « chef coutumier » et « cheffe coutumière », venus à la fois des régions qu'on qualifie aujourd'hui comme « l'Est » et « l'Ouest » du pays. Avec les femmes activistes, les cadres de l'Etat et de ministères, les chefs coutumiers, nous avons avec

nous la participation active, l'association de trois groupes sociopolitiques importants de notre pays.

Nous regrettons souvent au Congo, surtout à Kinshasa, et à juste titre, que l'université soit repliée sur elle-même, repliée sur « la colline inspirée », très loin de la ville et de la vie ainsi que des réalités de leur milieu et que, finalement, elle s'enferme ainsi dans cette « colline » pour produire un savoir déconnecté de la société et réfléchir sur les problèmes vitaux de celle-ci, mais en vase clos. Or, autre singularité, mais surtout autre succès de notre atelier, cette réunion a vu une participation très active des universitaires de notre pays, aussi bien des universitaires qui sont devenus des activistes des droits humains que des universitaires qui sont restés dans la recherche, la formation et la production des connaissances.

Ce problème des violences sexuelles contre les femmes est un problème qui n'intéresse pas seulement les différentes catégories sociales de la RDC. Il intéresse aussi bien les autorités spirituelles et les responsables spirituels de notre pays. Chacun connaît le dynamisme spirituel de ce pays et la manière dont les dénominations religieuses, qu'elles soient chrétiennes ou musulmanes ou qu'elles relèvent des formations spirituelles religieuses récentes : toutes jouent un rôle social, culturel, politique de premier plan dans ce pays.

Il fallait se garder aussi de nous enfermer frileusement à l'intérieur de nos frontières. Les violences congolaises des deux ou trois dernières décennies s'inscrivent, en effet, dans un contexte géopolitique plus large qui est celui de l'Afrique centrale et de l'« Afrique des Grands Lacs ». De Brazzaville à Kinshasa, de Kigali et Bujumbura à Bukavu et Goma, de l'Ouganda à la Province Orientale et au-delà, le long des interminables frontières fluviales et terrestres qui lient notre pays au Congo, à la République Centrafricaine et à l'Angola, on a vu se multiplier les conflits armés et les violences d'une manière générale et dans cette forme particulière que sont les violences faites aux femmes. Les agressions à répétition sur la frontière orientale de la RDC constituent, jusqu'aujourd'hui, l'un des facteurs les plus visibles, aux yeux de la population, de ces violations massives des droits humains. Aussi avons-nous tenu à associer à nos travaux des collègues et activistes de ces pays voisins, dont deux ont pu se déplacer jusqu'ici.

Nous avons donc tenu, par la méthode participative, à mettre ensemble les bouillonnements spécifiques de ces différents groupes et à faire fermenter ensemble leurs initiatives, leurs rêves, leurs idées, pour arriver à un certain nombre de résultats.

Je n'entrerai évidemment pas dans les détails de ces résultats.

Nous avons cru bon, la pays étant si grand et les situations locales si différentes, de nous diviser en quatre groupes ou commissions organisé(e)s à peu près sur le même principe : deux commissions travaillant sur les sources de violences sexuelles et deux autres s'occupant des pouvoirs et des ressources de toutes natures qui participent des violences.

Il est apparu que, tout compte fait, les causes de ces phénomènes ayant été réévaluées à partir de la connaissance du terrain, les lieux identifiés, les acteurs identifiés par rapport à notre stratégie qui était de savoir ce qu'il faut faire, il nous fallait dégager un certain nombre d'axes privilégiés d'intervention.

C'est clair d'abord que nous avons un gros travail de sensibilisation à faire. Il s'agit justement de mettre les gens en garde contre l'acceptation des pratiques qui, à force de se répéter, deviennent banales et peuvent paraître même « normales » : c'est comme cela que les

garçons vivent dans certaines situations ; qu'un garçon viole une fille ou une femme, finalement cela fait partie des caractéristiques et des normes du fait d'être garçon. Il y a là un énorme travail de sensibilisation à mener et cela en utilisant tous les moyens qui sont en notre disposition.

Sensibilisation veut dire aussi qu'il faut procéder à la formation à la fois de ceux qui vont procéder au travail de sensibilisation et de ceux qui, à partir de là, vont mener des actions concrètes d'identification, de dénonciation et de reconstruction, etc.

C'est dire aussi que la problématique mise en avant aujourd'hui par la plupart des institutions qui évoquent le renforcement des capacités est particulièrement importante dans ce domaine. Renforcement des capacités des acteurs qui vont intervenir sur terrain, mais peut-être aussi -nous l'avons évoqué- renforcement des capacités des femmes elles-mêmes, de manière à combattre contre la précarité, contre la vulnérabilité qui naturellement ne sont pas des aptitudes naturelles, mais constituent autant de manifestations des dysfonctionnements de notre Etat et de notre société.

Il est clair notamment par rapport aux jeunes, que notre pays, comme l'ensemble du continent africain, est aujourd'hui l'un des plus jeunes du monde à la fois par l'âge moyen de la population et par le pourcentage des jeunes dans notre société. Les jeunes devront donc être le fer de lance de ces actions, bien sûr en les aidant, en les sollicitant pour qu'ils créent et pour qu'ils s'organisent dans un certain nombre de clubs qui, justement, mettront en valeur cette dimension culturelle et socioculturelle à partir de leur propre pratique culturelle, de leur goût et de leurs inclinations.

Notre université, je parle de l'université au sens général, nos institutions de formation et de recherche, ont aussi d'une certaine manière, par la force des choses, reflété cette attitude de légèreté en partie et, plus fondamentalement, de méconnaissance consistant à ne pas considérer comme pertinents un certain nombre de questions liées au genre et, ce qui est symptomatique sur l'état d'esprit de notre société et beaucoup plus grave quant au service que l'université doit rendre à la société, les questions liées aux violences sexuelles, en particulier celles qui s'exercent contre les femmes. Il faut donc, dans cette vision, que tous les universitaires ici présents partagent cette idée que l'université a un devoir de service par rapport à la nation et à la société, qu'il faut encourager la connaissance de ces questions pour équiper les responsables que vous êtes d'une connaissance réelle de ce qui se passe sur le terrain et pour donner aussi à la société dans son ensemble la connaissance de l'étendue et de la gravité de ce phénomène et aussi des indications précises sur les outils utiles et nécessaires pour sortir de ces difficultés.

Il y a donc là toute une série de propositions qui ont été faites dans les quatre groupes et que nous allons nous efforcer de mettre en forme. Chacune des institutions représentées ici en aura connaissance et nous espérons bien échanger avec vous sur les propositions.

Parmi les supports nécessaires pour mener ces actions, il y a d'abord la production d'un certain nombre de messages. Les cultures congolaises, les philosophies traditionnelles congolaises sont riches de conseils, d'adages, de propositions qui, justement, sont suffisamment riches et explicites pour les remettre à flots. Non pas dans une approche faussement traditionaliste qui consisterait à penser qu'autrefois c'était merveilleux par rapport à aujourd'hui. Mais, au contraire, pour voir que, dans les traditions que nous avons héritées, à côté de certaines que beaucoup de membres ont à juste titre dénoncées ici, il en existe d'autres qui peuvent servir de ciment pour ce nouvel vivre ensemble.

A cet héritage qu'il faut réhabiliter, moderniser et valoriser, nous ajouterons évidemment, selon les groupes identifiés (cela peut être les soldats, les élèves, les responsables judiciaires et autres) des modules qu'il faut concevoir et qu'il faut élaborer, des textes écrits, d'autres documents qui sont des textes figurés, des modules de formation et aussi des guides de formation pour les personnels nouveaux ou pour les personnels existants.

L'une des questions qu'il faut aborder ici est celle de la mise en œuvre des résolutions prises ici. Chez nous, en RDC, on a souvent dit qu'on prend des décisions, qu'on les laisse ainsi, en suspens, en se disant que « ça va se faire ». Et, en effet, « ça » ne se fait jamais parce que le « ça », « ça » n'existe pas : le « ça », c'est nous, les acteurs de notre société, et quand on dit « ça va se faire », la vraie question est « qui va le faire ? ».

Cet atelier comporte l'indication précise d'un certain nombre d'acteurs qui vont faire ce travail : les chercheurs d'une part, désormais tous conscients que nous avons là un point d'ancrage important de notre société ; mais aussi, d'autre part, les acteurs de terrain. Et c'est l'une des choses les plus fécondes de cette réunion que de voir associés dans la même dynamique d'intervention et d'action ces deux mondes qui sont souvent si éloignés l'un de l'autre. Les acteurs présents sur terrain, trouvant que les universitaires jonglent avec des concepts fumeux, qui finalement se cantonnent souvent dans un monde éthéré, loin des préoccupations concrètes des citoyens, et les acteurs, que les universitaires, de leur côté, accusent parfois d'être au ras de pâquerettes, le nez collé contre le miroir de l'actualité, et de ne pas voir mettre à profit la nécessaire distance pour les réalités dans leur véritable état. Or, on a vu que, lorsqu'on met ensemble ces deux types d'acteurs, il y a réellement une fécondation réciproque, un enrichissement réciproque. Ce filon-là, c'est une ressource que nous allons très certainement sonder et un couple fécond que nous allons nous efforcer de maintenir.

De la même manière, a été identifié un troisième acteur important pour nous, les autorités traditionnelles. Il s'agit là d'une expression d'ailleurs trompeuse parce que, quand on dit « autorité traditionnelle », certains pensent, comme on le dit souvent chez nous, qu'il s'agit d'« illettrés », d'« analphabètes »... En réalité, cette rencontre a montré que les « autorités traditionnelles », ce sont des gens comme nous tous, qui ont un savoir moderne mais qui jouissent d'une légitimité demeurée « traditionnelle », que leur contribution a été vive et demeure potentiellement importante, nous le pensons, en tant que médiateurs reconnus, détenteurs d'une légitimité que d'autres couches de la société n'ont pas, connaissant aussi cette sagesse « traditionnelle », particulièrement utile et utilisée dans ce processus.

Nous avons aussi tous les leaders communautaires. Il y a ici des niveaux de légitimité et des espaces de légitimité que l'on voit fonctionner, mais qui ne sont pas reconnus en tant que tels, qui ne sont pas investis d'un pouvoir en tant que tels, mais qui produisent de l'efficacité dans la société. De ces leaders communautaires, nous avons dénombré quelques dizaines qui seront également introduits dans ces acteurs directs, tout comme (et c'est l'une de richesses de ce pays) les musiciens, les artistes dramatiques, les chanteurs, les hommes de théâtre. Nous savons que ces gens-là, chaque fois qu'on les sollicite, contribuent aux efforts collectifs visant à aller de l'avant. Puisque nous célébrons cette année le cinquantenaire de notre indépendance, il faut dire qu'elle ne serait pas ce qu'elle est connue dans le monde s'il n'y avait pas l'African Jazz de Joseph Kabasele. De même, le franc congolais lancé par Laurent-Désiré Kabila n'aurait pas eu l'écho qui a été le sien s'il n'y avait pas eu cette rencontre exceptionnelle de tous les talents musicaux de notre pays pour le porter.

Donc, nous ne sommes pas pauvres en matière d'acteurs culturels nécessaires et utiles pour faire ce travail.

Et ici se trouve représenter le type d'acteurs les plus utiles dans cette affaire.

Par rapport à l'autre question « intervenir, oui mais où ? », il faut revoir entièrement la vision de certains des nôtres qui pensent qu'il y aurait une zone de conflits, où se produiraient ces violences sexuelles contre les femmes et ces drames, puis une autre où il n'y aurait rien de ces violences. De tels découpages ne résistent évidemment pas à la première analyse parce qu'il faut bien considérer qu'il n'y a pas seulement des régions en conflit : il ya aussi des zones plus limitées, où toutes une série de facteurs, notamment des facteurs économiques, la présence des ressources minérales, végétales ou animales, contribuent à des formes insidieuses et pernicieuses de violences. C'est qu'il y a là des phénomènes lourds de violence, soit que les intrus veuillent s'accaparer de ces espaces, soit que la lutte pour l'accès à ces richesses crée des situations de conflits, soit encore que des forces armées étrangères interviennent dans ces lieux. Mais, nous avons aussi que les espaces qui peuvent nous paraître banals et « tranquilles » peuvent aussi être et sont souvent des lieux de violences extrêmes contre les femmes. Il s'agit d'espaces, de lieux où la rencontre de quelques catégories sociales -certaines vulnérables, d'autres détenteurs des moyens de coercition sur les premiers- fait qu'on se trouve là en présence de violences récurrentes, même dans les lieux apparemment pacifiés. C'est le cas de notre capitale Kinshasa : cela peut survenir à même la rue, à 22h ou à 5h du matin ; cela peut être une école ; cela peut être un hôpital. Bref, il existe toute une série de lieux qui ont été identifiés comme des sites privilégiés de ces violences. Mais, il ne faut pas les laisser comme tels, parce qu'il y a des normes qui régissent ces lieux : il faut évidemment adapter ces normes à la réalité des pratiques qui s'y déroulent. Il y a aussi des situations que beaucoup ont dénombrées, des situations de conflits, tous ces lieux, Madame la représentante du Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant, Monsieur le représentant du Ministère de la Culture, qui ont été clairement identifiés, dont le nombre posera peut-être un problème de ressources pour nous. Mais, leur identification prouve que les acteurs sociaux et culturels qui sont réunis dans cet atelier ont une connaissance réelle et directe de notre société. Cette connaissance doit certes être affûtée, mais elle est déjà là, elle peut être mise en mouvement pour produire des effets.

Dans cette foulée, les populations cibles ont été aussi clairement identifiées. Bien sûr, on ne peut pas réduire les violences sexuelles au psychisme individuel de chacun. L'étendue du drame est telle qu'il faut penser à des catégories sociales assez larges, à l'intérieur desquelles l'équation personnelle d'un individu peut jouer. Mais on a bien à faire à de véritables catégories sociales d'acteurs, citoyens armés ou citoyens non armés, détenteurs de l'autorité ou marginaux de notre société.

De la même manière, les victimes sont probablement plus nombreuses que nous ne le pensons, les victimes directes de ces violences, bien sûr les femmes, mais aussi les victimes indirectes de ces violences, les conjoints, les enfants, les voisins qui, si l'impunité se reproduit, sont susceptibles de devenir à leur tour des acteurs de viols dans cette espèce de volonté de revanche sociale, qui, sous d'autres formes, se retrouve dans d'autres pays et qui, par conséquent, n'est pas le propre de notre société. Mais, il s'agit d'une forme de réaction qui fait que, si la société et l'Etat ne répondent pas à un certain nombre de violations de droits, les victimes de ces violations peuvent s'estimer légitimes à commettre à leur tour les mêmes types de violations.

Et puis, il y a ces communautés -les jeunes, les étudiants, les parents et autres- que, grâce à l'UNESCO, grâce au soutien des institutions de l'Etat, associé à d'autres soutiens venant des partenaires au développement du Congo, nous réussirons certainement à mobiliser pour recoudre le tissu rompu et construire un véritable « vivre ensemble ».

Evidemment, il est besoin, dans cette panoplie concertée d'actions, de supports appropriés. Il s'agit des supports classiques de la communication sociale, dans une société moderne comme la nôtre : les familles, qu'il faut renforcer aussi en leur donnant les moyens d'être effectivement des familles, c'est-à-dire des structures de vie disposant de ressources suffisantes pour se reproduire physiquement, mais aussi moralement et éthiquement ; les écoles ; les dénominations religieuses ; les médias ; et toutes sortes de lieux de vie, d'activité et de rencontre que nous avons dénombrés.

Voilà donc en gros ce que j'avais à dire en conclusion et bilan de ces journées de travail. Vous aurez l'occasion de bien regarder tout cela dans les détails.

Je voudrais ajouter, à titre personnel, que trois jours de travail, comme ce que nous venons de vivre, constituent une expérience tout à fait stimulante, une expérience qui mérite qu'on la fasse connaître à la fois à l'intérieur de la RDC et, surtout, à l'extérieur du pays, dans la mesure où, justement, il y a cette image d'une société congolaise productrice de violences, d'une société qui piétinerait ses propres valeurs et ses propres normes et qu'il y a aussi à l'extérieur cette communauté importante de la diaspora congolaise qui pense que les Congolais de l'intérieur ne feraient rien et, donc, laisseraient faire des abus, des violences et des violations, quand ils ne seraient pas les complices actifs de ces violences.

Ce qu'on a vu au cours de ces trois jours, l'implication, la capacité d'implication tout à fait remarquable dans ces journées de débats et de travail de multiples catégories de Congolais, constitue un témoignage indiscutable de l'implication de la société congolaise dans la volonté de résolution et dans la résolution de ses problèmes. Certains de nos amis venant de l'Est du Congo ont quitté chez eux au début de cette semaine, avec toutes les difficultés de transport que nous imaginons, mais ils ont tenu à venir et à apporter leur témoignage et leur pierre à l'édifice que nous sommes en train de construire : ils ne sont arrivés qu'hier soir, après plusieurs jours de voyage de chez eux.

Donc, tout ceci montre que, pour un problème aussi concret et aussi important que celui des violences sexuelles contre les femmes, les Congolais sont suffisamment sensibles pour payer de leur personne. C'est une leçon d'implication pour nous tous, c'est une leçon de modestie pour nous tous, qui sommes des hommes de science.

Et nous nous rendons compte que ceux qui sont dans l'action sont aussi des producteurs de savoir : ce sont des producteurs de stratégies alternatives.

Et l'intérêt de notre pays est justement de fédérer ensemble toute cette capacité intellectuelle, politique et sociale.

C'est ce que nous souhaitons faire avec le soutien, qui nous est acquis, de l'Unesco qui a rendu cette réunion possible, avec le soutien que le gouvernement dans son ensemble et les deux ministères qui nous sont directement liés et que vous représentez ici, ainsi qu'avec le soutien des partenaires au développement de notre pays.

Voilà, Mesdames, Messieurs et chers amis, en un mot et d'une manière brève, ce que j'entendais vous livrer comme restitution de ces trois jours de travaux.

Je vous remercie de votre attention.

6. Rapports de différentes commissions de l'atelier.

a) GROUPE 1 : Pouvoirs, culture et socialisation dans les zones de conflits

Zone culturelle/ espaces	Pouvoir influent	Activités et messages socioculturels	Cibles /acteurs à impliquer	Méthodologie
			Les enseignants	
Province du Sud-Kivu Territoire de Walungu Territoire de Kabare Territoire de Kalehe Territoire de Shabunda Territoire de Mwenga Axe Fizi-Baraka Territoire d'Uvira Ville de Bukavu	La Famille Le pouvoir coutumier Les Autorités spirituelles Les Autorités politico-administratives Les autorités militaires & policières	Inventaire des pratiques coutumières, et des acteurs qui sont à la base des violences à l'égard des femmes, mais aussi qui peuvent influencer positivement la mise en œuvre de l'approche socioculturelle dans la lutte contre les violences sexuelles	les leaders communautaires Les ONG des droits humains et féminines ; la société civile de manière générale	Les enquêtes sur les violences sexuelles (elles doivent aussi exploiter les savoirs produits par les ONG sur le terrain) La communication pour le changement de comportement (CCC)
Province du Nord-Kivu Territoire de Rutshuru Territoire de Beni Les environs du parc de Virunga Territoire de Lubero Territoire de Masisi Territoire de Walikale Les environs de Nyiragongo Ville de Goma	L'autorité judiciaire L'Enseignement primaire & secondaire l'Enseignement Universitaire Les Associations des jeunes	Inventaire des violences implicites et explicites Sensibilisation des chefs coutumiers sur les conséquences de violences sexuelles à l'égard des femmes dans la communauté	Les Chefs coutumiers, et les défenseurs des droits coutumiers Les autorités locales Les Autorités spirituelles	Approche communautaire/participative de lutte contre les VS Formation des pairs éducateurs
Province orientale District de l'Ituri Mungwalu Secteur de Walendu-Bindi (territoire d'Irumu) Axe Bunia-Komanda Bunia centre Territoire de Djugu Territoire d'Aru (frontière entre le Congo et l'Ouganda)	Les Associations féminines Les organisations des droits humains Les artistes (toute tendance confondue) Les leaders d'opinion Les	Sensibilisation & plaidoyer auprès des décideurs Plaidoyer auprès des autorités judiciaires sur le code de la bonne conduite, et la promotion de loi sur les violences sexuelles La sensibilisation sur la déontologie professionnelle des encadreurs des	Responsables des organisations religieuses Le Haut Commandement militaire Les Commandants des différentes unités Les organismes impliqués dans	Discussions sur les versets interdisant toutes formes des violences vis-à-vis des femmes (on voudrait ici s'attaquer à des pratiques qui favorisent les violences dans les milieux religieux (la cure d'âme, délivrance en chambre, etc.) Des réunions, des rencontres autour

<ul style="list-style-type: none"> • Les alentours du lac Albert • Territoire de Mahagi <p>District du Haut-Uélé</p> <p>Territoire de Dungu Territoire de Faradje Aba Parc de la Garamba Territoire de Niangara Territoire de Watsa Territoire de Wamba Epulu (réserve d'okapi) Territoire d'Isiro Durba (zone d'exploitation minière) District du Bas-Uélé</p> <p>Territoire de Bondo Territoire d'Aketi Dingila (zone d'exploitation minière) Territoire de Buta District de la Tshopo Territoire de Bafwasende Territoire de Banalia Ville de Kisangani Territoire d'Ubundu Territoire d'Opala Territoire de Yahuma Territoire d'Isangi Yangambi</p> <p>Province du Maniema</p> <p>Territoire de Kailo Territoire de Punia Territoire de Lubutu Territoire de Kalima Territoire de Kabambare Territoire de Kibombo</p>	<p>guérisseurs</p> <p>Le système de santé</p>	<p>femmes violées, des hommes de droits</p> <p>Attention particulière à la problématique des enfants nés des violences sexuelles- étude des implications de leur statut d'enfants nés des violences sexuelles sur leurs conditions sociales</p>	<p>les différentes réformes au sein de l'armée et police</p> <p>Les autorités judiciaires civiles & militaires</p> <p>Les Chefs d'établissements scolaires et universitaires</p> <p>Comités des parents regroupés par réseau : catholique, protestant, musulman, kimbanguiste, officiel et privé</p> <p>Les élèves et étudiants</p> <p>Associations des professeurs</p> <p>La coordination estudiantine</p> <p>Mutuelles socioculturelles estudiantines</p> <p>(associations des jeunes affiliées à des paroisses (Groupe KA, les scouts et les différentes commissions paroissiales, les chorales), associations des chauffeurs, des tolekistes, des motocyclistes...</p> <p>Artistes</p>	<p>des violences faites aux femmes</p> <p>Communication pour le Changement de Comportement</p> <p>Rappel sur l'application de la loi de 2006 sur les violences sexuelles faites aux femmes</p> <p>Plaidoyer Discussions sur le règlement militaire en rapport avec le respect de la femme</p> <p>Evaluation de la mise en oeuvre de la loi sur les violences sexuelles (examiner les avancées, les obstacles socioculturelles)</p> <p>UNESCO, UNFPA & RAF seront mis à contribution pour que le message puisse atteindre le Haut Commandement militaire</p> <p>Conférences</p> <p>Théâtres</p> <p>Affiches</p> <p>Banderoles</p> <p>Bandes dessinés</p> <p>Jeux concours pour</p>
---	---	---	--	---

<p>Territoire de Kasongo où sont signalés, plusieurs cas des mariages forcés et précoces Ville de Kindu Province du Katanga District de Lomami</p>			<p>musiciens, les responsables de ces associations et leurs membres respectifs Responsables des Ongs</p>	<p>les jeunes Activités promoscolaires Concours des théâtres t-shirt</p>
<p>Territoire de Kamina Territoire de Malemba Nkulu District du Tanganyika Territoire de Kalemie Territoire de Kabalo Territoire de Kongolo Territoire de Manono Territoire de Nyunzu Territoire de Moba District du Haut-Katanga</p>			<p>Responsables des associations culturelles Responsables des mutuelles Responsables des confessions religieuses (évêques, représentants légaux)</p>	<p>Chansons populaires Affiches avec des messages spécifiques (ex. cessez de conditionner les traitements sur la stérilité des femmes par une série des rapports sexuels au préalable)</p>
<p>Territoire Kipushi Territoire de Pweto Territoire de Mitwaba District du Lualaba Territoire de Kolwezi Territoire de Lubudi Territoire de Dilolo Ville de Lubumbashi Kasumbalesa Ville de Likasi Province de l'Equateur</p>			<p>Opérateurs économiques (commerçants) Associations des Tradipraticiens</p>	<p>Journées de réflexion</p>
<p>District du Sud-Ubangi Secteur de Dongo Territoire de Gemena Territoire de Budjala Territoire de Libenge (zone frontalière avec la Centrafrique)</p>			<p>Les professionnels de Santé à travers leurs associations Comités des creuseurs Les filles mineures dans des carrières</p>	
<p>District du Nord-Ubangi Gbado-Lite Territoire de Yakoma</p>			<p>Les exploitants miniers</p>	

Territoire de Mobay Mbongo Territoire de Bosobolo Territoire de Businga District de la Mongala Territoire de Bumba Territoire de Bongandanga Territoire de Lisala District de l'Equateur Territoire de Bomongo Territoire de Mankanza Territoire de Basankusu Ville de Mbandaka Maringa District de la Tshuapa Territoire de Boende Territoire de Monkoto Territoire de Djolu Territoire de Befale Territoire de Bokungu Territoire d'Ikela Carrières des mines Zones d'exploitation forestière				
---	--	--	--	--

b) GROUPE 2 : sources des violences sexuelles dans les zones qui ont connus les conflits

causes	Zone des violences - espace géographique, lieu	Auteurs présumés et cibles	Messages	Activités socioculturelles	Méthodologie et canaux de socialisation
<p>Problème ethnique (Mosaïque ethnique) Conflit entre Hema (Nilotique), Lendu (Bantu) et Alu (Soudanite) Instrumentalisation des groupes ethniques : ethnurgie Enjeu identitaire</p>	<p>PROVINCE ORIENTALE - District d'ITURI</p>	<p><u>Auteurs</u> Milices et groupes armés et/ou non identifiés <u>Cibles</u> - Cibles directes : femmes, femmes âgées, jeunes filles, jeunes garçons, parents - Cibles indirectes : Enfants issus des viols</p>	<p><u>Aux auteurs</u> - Violence sexuelle = poursuite judiciaire - Halte aux violences sexuelles - Violer une femme, c'est tuer la société - Violence sexuelles oko sala n'go na mama na yo ? (violences sexuelles : peux-tu le faire à ta mère ?) <u>Aux victimes</u> - Omondoki, belela (si tu vois un sorcier crie)</p>	<p>- Sensibilisation/vulgarisation - Théâtre, - Chanson (moderne, traditionnelle, religieuse et « profane ») - danse, - Bande dessinée, - impression des pagnes, t-shirt, képis, - bracelets en silicone - Marches</p>	<p>- organisation des concerts dans les zones concernées - organiser les activités participatives avec les auteurs et les victimes - commémoration des journées internationales - Mise en place des antennes territoriales de lutte contre les violences sexuelles - Conférence sur l'impunité - Suivi des actes d'engagement et instruments juridiques internationaux auxquels la RDC a adhééré et ratifié - Implication des Chefs religieux - Education par les pairs - Organisation d'audiences</p>

			<p>- Je suis violée, je reste ta sœur</p> <p>- Atako na zui likama oyo, linga ngai</p> <p>(même si je suis violée, aime moi)</p> <p><u>Messages préventifs</u> (contre la banalisation de la V.S liée au genre)</p> <p>- Respecte-moi</p> <p>- Ovioler ngai, obomi ngai)</p> <p>(tu me violes :tu me tués)</p>		<p>foraines (publiques)</p> <p>- Renforcement des capacités des animateurs des communautés de base</p> <p>- Utilisation des réseaux, organisations de la Société civile existants et engagés dans la lutte, des institutions gouvernementales, des chercheurs, et une coordination des activités</p> <p>- Utilisation des radios communautaires</p> <p>- adaptation des messages selon les langues locales</p> <p>- Contrôle des ressources minières</p>
	- District d'UELE (Dungu)	Idem	Idem	Idem	Idem
Distribution	PROVINCE	<u>Auteurs</u>	Idem	Idem	Idem

<p>inéquitable des responsabilités politico-administratives et des ressources provinciales notamment les bénéfiques d'exploitation pétrolière</p>	<p>DU BAS-CONGO</p>	<p>- Villageois (jeunes) et adeptes des mouvements politico-religieux</p> <p><u>Cibles</u></p> <p>Idem</p>	<p>Messages</p> <p>- La justice élève une nation</p> <p>- Paix, unité, fraternité</p>		<p>- Interpellation du Gouvernement</p> <p>- Bonne gouvernance</p>
<p>- Conflits armés</p> <p>- Insatisfaction des originaires concernant le partage du pouvoir et des ressources minières</p>	<p>NORD KATANGA</p>	<p><u>Auteurs</u></p> <p>Milices, groupes armés et/ou non identifiés</p> <p><u>Cibles</u></p> <p>Idem</p>	<p>Idem</p>	<p>Idem</p>	<p>Idem</p>
<p>- Conflits fonciers et de nationalité</p> <p>- Guerre</p> <p>- Diminuer la population par la contamination VIH</p>	<p>NORD ET SUD KIVU</p>	<p><u>Auteurs</u></p> <p>- Milices, groupes armés et/ou non identifiés</p> <p>- Démobilisés</p> <p>- « Funders » (Kuluna) et « Rasta »</p>	<p>Idem</p>	<p>Idem</p>	<p>Idem</p> <p>- Thérapie psychosociale</p> <p>- Création des emplois pour les jeunes désœuvrées</p>

		<u>Cibles</u> Idem			
- Conflits fonciers - Répartition inégale des ressources nationales - Mauvaise gouvernance	EQUATEUR (Dongo)	<u>Auteurs</u> - Villageois - Militaires incontrôlés (ex-militaires) - Milices - FARDC <u>Cibles</u> Idem	Idem	Idem	Idem - Réinsertion des démobilisés (déserteurs ou ex-soldats) - Réinsertion sociale

RECOMMANDATIONS

- La capitalisation (valorisation) des expériences, des meilleures pratiques, des pratiques innovantes, l'application dans d'autres contextes
- « Succès story » l'histoire du changement le plus significatif dans chaque province après la mise en œuvre
- La forme de l'activité de capitalisation : Atelier National de Capitalisation
- Le cadre logique des interventions (activités, résultats, Objectifs spécifiques et Objectif global, indicateurs, moyens de vérifications, risques ou conditions critiques)
- La planification stratégique
- La planification opérationnelle
- Le chronogramme des activités
- la publication
- les chercheurs : intégrer cette problématique et en faire l'objet de recherche
- la formulation des politiques en rapport avec les violences sexuelles
- l'implication des agents de l'Administration publiques
- Etude sur les aspects positifs et négatifs des coutumes par rapport aux violences sexuelles

c) RAPPORT DU GROUPE 3 : Pouvoirs, culture et socialisation
Dans les zones qui n'ont pas connu les conflits

A. Zone Culturelle (1)

Eglises ou Confessions religieuses

B. Pouvoir influent (1)

- Représentants légaux
- Chefs spirituels
- Archevêques
- Evêques
- Prêtres
- Curés
- Pasteurs
- Imams
- Anciens
- Encadreurs de groupe
- Intercesseurs
- Dirigeants de chorales

C. Activités et Messages Socioculturelles (1)

Activités

- Cultes spéciaux
- Prédications séminaires
- Théâtres
- Projection cinématographiques
- Campagnes d'évangélisation
- Concerts de musique religieuse ou chrétienne

Messages Socioculturels (Eglises ou confessions religieuses)

- Violenter une femme c'est se maudire (c'est récolter la malédiction)
- Mobali ya solo azuaka mwasi na makasi te (un vrai homme ne viole pas)

D. Cibles privilégiées (1)

- Adeptes (fidèles)
- Sympathisants
- Auditeurs (radio)
- Téléspectateurs

E. Méthodologie (1)

- Prédications (faire des prédicateurs des porteurs des messages)
- Séminaires
- Sensibilisations par l'emploi des supports adaptés (ex : pagne, T-shirts,etc)
- Campagne d'information et de formation

- Approche par les pairs

A. Zone culturelle (2)

Casernes de militaires et de policiers

B. Pouvoir influent (2)

- Commandants des camps
- Officiers les plus gradés ou les plus anciens
- Chefs de bloc
- Chefs de poste
- Gradés d'élite
- Président (e) s d'associations féminines
- Responsables de mutualités
- Justice militaire
- Service d'éducation civique
- Aumôniers

C. Activités et messages socioculturels (2)

Activités

- Parades
- Jeux concours
- Jeux de rôle
- Activités sportives
- Projection cinématographique
- Théâtre
- Concerts musicaux
- Campagne de sensibilisation
- Campagne de formation

Message socioculturels

- Soki ezalaki mwasi na yo to ndeko nay o... (si c'était ta femme ou ta sœur? - image)
- Batela ndeko mwasi lokola yomei (protège la femme comme toi-même)
- Soda! Tala mwasi mpe kanisa ndenge oyaki na mokili (homme armée, regarde la femme et souviens toi de ta naissance)

D. Cibles privilégiées (2)

- Soldats
- Policiers
- Enfants et épouses des militaires et des policiers

E. Méthodologie (2)

- Modules de formation et d'information

- Sensibilisation par l'emploi des supports
- Approche par les pairs

A. Zone culturelle (3)

Milieux scolaires, étudiants (universitaires) et d'enseignements spécialisés

B. Pouvoir influent (3)

- Chefs d'établissements
- Enseignants
- Chefs des promotions des étudiants
- Délégués facultaires
- Coordonnateur des étudiants
- Responsables de mutuelles
- Gouvernement des enfants
- Groupes des sportifs
- Maires des homes des étudiants
- Echevins
- Chefs d'équipes ou des dortoirs (internat)
- Comités de parents

C. Activités et messages Socioculturels (3)

Activités

- Conférences –débat
- Séminaires
- Forums
- Symposiums, colloques
- Activités parascolaires (théâtres, concerts, visites guidées, etc.)
- Lectures dirigées

Messages Socioculturels

- Stop aux notes sexuellement transmissibles
- Soda tala mwasi mpe kanisa ndenge oyaki na mokili (homme armée, regarde la femme et souviens-toi de comment tu es venu dans le monde)

D. Cibles Privilégiées (3)

- Enseignants
- Etudiants
- Elèves
- Personnels administratifs

E. Méthodologie (3)

- Modules de formation et d'information
- Sensibilisation

A. Zone culturelle (4)

Familles

B. Pouvoir influent (4)

- Parents
- Les aînés
- Chefs des clans

C. Activités et Messages Socioculturels (4)

Activités

- Causeries morales
- Dialogues
- Sensibilisations
- Narrations (contes, récits, rites)
- Rites et initiations positives

D. Messages Socioculturels (4)

- Matoi elekaka moto te (les orielles ne dépassent pas la tête)

E. Cibles Privilégiées (4)

- Membres de familles
- Clans

F. Méthodologie (4)

- Approche inter-active
- Dialogue
- Réunion de famille

A. Zone culturelle (5)

Milieus carcéraux

B. Pouvoir influent (5)

- Ministre de Justice
- Procureurs, présidents des cours et tribunaux
- animateurs soutenant les prisons
- Aumôniers
- Directeurs de prison
- OPJ, IPJ
- Prisonniers influents
- Chefs de pavillons
- Capitas Généraux

C. Activités et messages socioculturels (5)

Activités

- Campagne de sensibilisation

- Culte spéciaux
- Théâtre
- Chorale (soirée musicale)

Messages socioculturels (5)

- Ata na boloko bomoto ezala (même dans la prison, il y a un peu d'humanité)
- Ata na boloko batela bomoto na yo (même dans la prison protégé ta personnalité)

D. Cibles privilégiées (5)

- Détenus
- Gardiens (géoliers, personnel)

E. Méthodologie (5)

- Sensibilisation
- Formation

A. Zone culturelle (6)

Nouvelles identités

B. Pouvoir influent (6)

- Artistes musiciens,
- Artiste comédiens
- Pasteurs
- Encadreurs
- Responsables d'ONG
- Mécènes (Preso, Mopao : pseudonymes donnés aux personnes influentes)

C. Activités et messages socioculturels (6)

Activités

- Concerts
- Distribution des repas

Messages socioculturels

- Mwasi azali mama, azali ndeko (la femme est une mère et une sœur).

D. Cibles privilégiées (6)

- Groupes des sportifs
- Associations des jeunes
- Elèves et étudiants
- Autorités politico Administratives
- Chefs de quartiers
- Responsables des confessions religieuses.

E. Méthodologie (6)

- Formation et information des interfaces

RECOMMANDATIONS

1. Faire en sorte que les porteurs de pagne ou de T-shirt intériorisent le message figurant sur cet habit.
2. Instituer un comité de suivi pour surveiller l'application de toutes les propositions.
3. S'investir à supprimer la précarité et la promiscuité dans les casernes de militaires et policiers.

d) RAPPORT GROUPE 4 : sources des violences zones qui n'ont pas connu de conflits

N°	Zones culturelles ou de violences	Auteurs présumés	Messages et activités socioculturelles	Méthodologie et canaux de socialisation
1	Espace domestique (famille)	<ul style="list-style-type: none"> -Parents de sexe masculin (pères, oncles, frères, cousins) -Travailleurs (domestiques, jardiniers, sentinelles, chauffeurs, ...) -Familiers de la famille (voisins, amis, pères spirituels, pasteurs, évangélistes, hommes d'église, etc.) -Parâtres 	<p>Messages (basés sur le comportement d'évitement) tel que :</p> <ul style="list-style-type: none"> -« Mères, occupez-vous de vos filles » -« Ne laissez pas la garde des fillettes aux hommes » -« Les jeunes filles ne sont pas des produits à vendre » -« Nous sommes une famille sous un même toit, sous un même soleil, comportons-nous en frères et sœurs, en pères et filles ». -« Violer une femme, c'est détruire toute une vie » -« Violer une femme, c'est détruire toute une famille » -« Violer une femme apporte le malheur ». 	<p>Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - campagne de vulgarisation des instruments juridiques (CDE et LPPE, etc.) - multiplication des supports de sensibilisation en langues nationales et locales. <p>Canaux de socialisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> -ONGs -Troupes théâtrales -Ecoles -Eglises -Groupes musicaux -Emissions radiotélévisées -Panneaux publicitaires, affiches, calendriers, ...

			<p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Vulgarisation de la Convention des droits de l'enfant et de la loi portant protection de l'enfant (loi n°09/001 du 9 janvier 2009) -Traduction de ces instruments juridiques en langues nationales et locales. 	
2	<p>Espace d'enseignement (universités, instituts supérieurs, écoles, homes, bureaux des enseignants, auditoriums, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Professeurs, -Personnel administratif, technique et ouvrier -Etudiants, - Civils non autrement identifiés fréquentant ou habitant dans les environs des espaces d'enseignement 	<p>Messages :</p> <ul style="list-style-type: none"> -« L'université ne se réduit pas au savoir mais c'est toute une éthique » -« L'école ne se réduit pas au savoir mais c'est toute une éthique » -« Soyons dignes de la confiance que les parents et la nation ont placée en nous en nous confiant la formation des jeunes » -Halte à la violence sexuelle en milieu universitaire » -« Halte à la violence sexuelle en milieu scolaire !» <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vulgarisation des lois nationales et internationales, - formation continue sur le règlement académique/scolaire en 	<p>Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers de formation - Recherches/études sur les violences faites en milieu scolaire et universitaire <p>Canaux de socialisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseaux universitaires des chercheurs sur le Genre, - Comité des parents, - Vade-mecum de l'enseignant sur l'éthique professionnelle, - Aumônerie universitaire, - Associations professionnelles

			<p>matière d'éthique professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation des enseignants du niveau primaire et secondaire sur l'éthique et la déontologie professionnelle - insertion d'un module sur la problématique des violences sexuelles dans le cours d'éducation à la citoyenneté (ESU) - insertion d'un module sur la problématique des violences sexuelles dans le cours d'éducation à la vie (EPSP) - production d'un Guide de formation au travail manuel 	
3	<p>Milieu professionnel (espace de l'emploi)</p>	<ul style="list-style-type: none"> -recruteurs (cellule de recrutement), -responsables de ressources humaines, - chefs hiérarchiques - collègues de service du sexe masculin 	<p>Messages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « A mérite égal, promotion égale quel que soit le sexe » -« Halte au harcèlement sexuel en milieu professionnel !» <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Campagne nationale de sensibilisation, -Formation continue sur l'éthique professionnelle, -Le lobbying pour la défense des droits de 	<p>Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> -ateliers de sensibilisation -campagne de vulgarisation <p>Canaux de socialisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Direction de formation dans les entreprises, -Points focaux Genre -Cours et tribunaux, -Inspection du Travail, -Médias, -Organisations professionnelles des femmes du secteur public

			la femme	
4	Milieu hospitalier (espace thérapeutique ou de soins)	<ul style="list-style-type: none"> - personnel soignant (médecins, infirmiers, pharmaciens, laborantins, ...) - personnel soignant de garde, de sexe masculin - stagiaires de sexe masculin - guérisseurs traditionnels ou tradipraticiens, magiciens - gardiens de morgue 	<p>Messages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - (messages en rapport avec les différents serments professionnels et le Code d'éthique professionnelle des différents corps de métiers : Hippocrate pour les médecins, Galien pour les pharmaciens et Florence pour les infirmières) ; - autres messages : <ul style="list-style-type: none"> « Respectons la dignité du malade, quel que soit son sexe » - « Respectons les droits du malade, sans distinction de sexe » - « Soyons solidaires à la souffrance du malade, quel que soit son sexe » - « Halte aux violences sexuelles en milieu hospitalier !» <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - campagne de sensibilisation - émissions radiotélévisées - conférences - formation continue des praticiens (+ module à l'Ecole de Santé Publique sur les violences sexuelles) 	<p>Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - campagne de vulgarisation - ateliers de sensibilisation <p>Canaux de socialisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ordres et organisations professionnels : Ordre des Médecins, Ordre des Pharmaciens, Association des Infirmiers, Association des Chirurgiens-Dentistes, Association des Tradipraticiens, ... - Cellules Genre - Panneaux et affiches, calendriers, autocollants

			- module de lutte contre les violences sexuelles dans l'Ethique Médicale	
5	Milieu artistique (espace artistique)	<ul style="list-style-type: none"> -leaders des groupes musicaux et troupes théâtrales de sexe masculin - chefs d'orchestres ou promoteurs des troupes théâtrales -chanteurs -responsables administratifs -impresario -artistes musiciens ou dramatiques (comédiens) de sexe masculin - certains parents (complices indirects de la maltraitance de leurs filles confiées précocement aux leaders) 	<p>Messages :</p> <ul style="list-style-type: none"> -« Halte à l'exploitation sexuelle des artistes femmes !» - « La jeune fille danseuse ou actrice n'est pas une marchandise à vendre » -« Respectons la féminité de la jeune fille/femme artiste » <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> -campagne nationale de sensibilisation sur les droits de l'enfant - émissions radiotélévisées - sensibilisation des parents (possédant des enfants ayant des aptitudes artistiques) - formation des artistes 	<p>Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> -campagne de vulgarisation -campagne de sensibilisation -dénonciation des cas des enfants mineurs cédés aux leaders des groupes (musicaux ou théâtraux) <p>Canaux de socialisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commission de Censure (Ministère de la Culture et Arts) - Organisations professionnelles du monde artistique -Ministères suivants : Genre, Famille et Enfant ; Jeunesse et Loisirs ; Culture et Arts ; Travail et Prévoyance Sociale ; Justice - faire recours à certains artistes « modèles » (susceptibles d'être écoutés par leurs pairs)
6	Milieu sportif (espace sportif)	<ul style="list-style-type: none"> -entraîneurs et encadreur sportifs de sexe masculin -responsables des fédérations sportives - personnel soignant 	<p>Messages :</p> <ul style="list-style-type: none"> -« Halte à l'exploitation sexuelle des femmes sportives !» - « La jeune fille sportive n'est pas une 	<p>Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> -campagne de vulgarisation -campagne de sensibilisation -dénonciation des cas des

		<p>du monde sportif (médecins, kinésithérapeutes)</p>	<p>marchandise à vendre »</p> <p>-« Respectons la féminité de la jeune fille/femme sportive »</p> <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> -campagne nationale de sensibilisation sur les droits de l'enfant - émissions radiotélévisées - sensibilisation des parents (possédant des enfants ayant des aptitudes dans le domaine du sport) - formation des sportifs 	<p>enfants mineurs</p> <p>Canaux de socialisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commission Nationale des Sports -Fédérations sportives - Organisations professionnelles du monde sportif -Ministères suivants : Genre, Famille et Enfant ; Jeunesse, Sports et Loisirs ; Travail et Prévoyance Sociale ; Justice
7	<p>Milieu d'exploitation artisanale des minerais (zones minières)</p>	<p>Auteurs présumés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -creuseurs -intermédiaires miniers -trafiquants des matières précieuses (or, diamant) -expatriés impliqués dans le commerce des matières précieuses <p>((victimes présumées: femmes et filles utilisées comme « porteurs » pour transporter les minerais ; bébés, fillettes et jeunes filles : pratiques magiques ; cas de mariages forcés pré-</p>	<p>Messages :</p> <ul style="list-style-type: none"> -« Papa, ta fille n'est pas une marchandise !» -« Non au mariage précoce de nos filles !» -« Halte à l'esclavage sexuel dans les zones minières !» <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - campagne nationale de sensibilisation sur les droits de l'enfant - émissions radiotélévisées - sensibilisation des parents -campagne de dénonciation des cas de 	<p>Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> -travail en synergie avec : * la Cellule Genre (réglementation des activités dans les zones d'exploitation artisanale des minerais) * le Comité National Interministériel de lutte contre les pires formes de travail des enfants <p>Canaux de socialisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> -panneaux publicitaires reprenant les dispositions légales sur les droits des enfants -médias audiovisuels (radio/TV)

		arrangés dans les zones minières)	<p>mariages forcés pré-arrangés par les parents ou des cas de violences sexuelles contre les filles et les femmes</p> <p>-élaboration des supports intégrant les dispositions des lois protégeant les droits des enfants</p> <p>-traduction de ces supports en langues locales</p>	<p>-presse écrite (journaux)</p> <p>-bandes dessinées</p>
8	Les Espaces frontaliers	<p>-hommes en uniformes</p> <p>-agents de sécurité de sexe masculin opérant aux frontières</p> <p>-agents des services publics commis aux frontières (immigration, douanes)</p>	<p>Messages :</p> <p>-« Halte aux violences faites aux femmes dans nos frontières !»</p> <p>-« Violer une femme à la frontière, c'est trahir la nation »</p> <p>Activités :</p> <p>-Campagne nationale de sensibilisation,</p> <p>-Formation continue sur l'éthique professionnelle,</p> <p>-Le lobbying pour la défense des droits de la femme</p>	<p>Méthodologie :</p> <p>-ateliers de sensibilisation</p> <p>-campagne de vulgarisation</p> <p>Canaux de socialisation :</p> <p>-Points focaux Genre</p> <p>-Cours et tribunaux,</p> <p>-Cour militaire</p> <p>-Inspection du Travail,</p> <p>-Médias,</p> <p>-Organisations professionnelles des femmes du secteur public</p>
9	Les casernes (camps militaires, camps de police, centres d'entraînement militaire, etc.)	<p>-chefs hiérarchiques (officiers, sous-officiers)</p> <p>-hommes en uniformes (policiers, soldats)</p> <p>-fils des militaires</p> <p>-fils des policiers</p>	<p>Messages :</p> <p>« Halte aux violences sexuelles dans les casernes !»</p> <p>« Le policier sécurise, il ne viole pas »</p> <p>« Le soldat sécurise, il ne viole pas »</p> <p>« Mobali ya solo solo</p>	<p>Méthodologie :</p> <p>-ateliers de sensibilisation</p> <p>-campagne de vulgarisation (loi du 20 juillet 2006 sur les violences sexuelles)</p> <p>Canaux de socialisation :</p> <p>-Points focaux Genre de l'Etat-major Général des</p>

		<ul style="list-style-type: none"> -ex-combattants -déserteurs 	<p>abalaka muasi, azuaka muasi na makasi te »</p> <p>« Soldat, batela elenge muasi, azali ndeko pe mama wa yo »</p> <p>« Policier, batela elenge muasi, azali ndeko pe mama wa yo »</p> <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Campagne nationale de sensibilisation, -Formation continue sur l'éthique professionnelle, -module de formation des hommes en uniformes sur les droits de l'enfant et les droits de la femme 	<p>FARDC et de l'Inspectorat Général de la Police</p> <ul style="list-style-type: none"> -Cour militaire -CSRP (Comité de suivi de la réforme de la Police) -Cellules genre des Ministères suivants : Défense Nationale Intérieur et Sécurité Genre, Famille et Enfant Justice -Panneaux publicitaires, affiches -Médias officiels et privés -ONG (ex RCN) -presse militaire
10	La rue	<ul style="list-style-type: none"> -hommes en uniformes -bandits -jeunes délinquants (kuluna et autres) - Shégué -encadreurs des enfants de la rue -expatriés -sentinelles et gardiens de nuit -autres inciviques de sexe masculin 	<p>Messages :</p> <ul style="list-style-type: none"> -« Protégeons tous la jeune fille contre les violences sexuelles » -« Protégeons tous la femme contre les violences sexuelles » -« Dans la rue, protégeons tous la jeune fille contre les violences sexuelles » -« Dans la rue, protégeons tous la femme contre les violences sexuelles » -«Violer une femme, c'est s'attirer la malédiction et non la puissance ou la richesse » 	<p>Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> -ateliers de sensibilisation -campagne de vulgarisation Canaux de socialisation : -émissions radiotélévisées -presse écrite -presse militaire -panneaux publicitaires et affiches -pièces théâtrales -chansons populaires (religieuses et profanes) -artistes populaires (Werrason, Papa Wemba, Dakumuda : pour une

			<p>-« Muasi nionso azali mama, esengeli kotosa bomuasi bwa ye »</p> <p>--« Elenge muasi nionso azali mama, esengeli kotosa bomuasi bwa ye »</p> <p>Activités :</p> <p>-campagne de sensibilisation sur les droits de la femme</p> <p>-module de formation des jeunes</p>	<p>meilleure audience auprès des enfants de la rue)</p> <p>-ONG d'encadrement des enfants de la rue et autres marginaux</p> <p>-CSRP</p> <p>-organismes qui s'occupent des enfants : UNICEF, UNECO, Save Children, BICE, etc.</p>
11	Les espaces de prières (églises, chambres hautes, maisons de prophètes, ...)	<p>- « hommes de Dieu » (pasteurs, évangélistes, prêtres, bergers, encadreurs spirituels de tout acabit)</p> <p>- autres inciviques de sexe masculin</p>	<p>Messages :</p> <p>-« Violenter une femme, c'est s'attirer la malédiction et non la puissance ou la richesse »</p> <p>-« Halte aux violences sexuelles contre la femme dans l'église ! »</p> <p>-« Attention ! L'onction ne se transmet pas par le sexe »</p> <p>-« Ndeko molingami, batela bomuasi ya ndeko elenge muasi »</p> <p>-« Ndeko mobateli mpate, batela bomuasi ya ndeko elenge muasi »</p> <p>Activités :</p> <p>-atelier de formation pour les hommes d'églises</p>	<p>Méthodologie :</p> <p>-ateliers de sensibilisation</p> <p>-campagne de vulgarisation</p> <p>Canaux de socialisation :</p> <p>-émissions radiotélévisées</p> <p>-presse écrite</p> <p>-panneaux publicitaires et affiches</p> <p>-pièces théâtrales</p> <p>-chansons populaires (religieuses)</p> <p>- Points focaux Genre des églises (Département des Mamans, Départements des Jeunes)</p>

RECOMMANDATIONS DU GROUPE 4

Etant donné le contexte de précarité dans lequel se trouvent la plupart des femmes victimes des violences sexuelles ainsi que le contexte de vulnérabilité qui entoure la commission de ces violences, le groupe 4 de l'atelier recommande ce qui suit :

1) La réussite de la lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes devra prendre en compte les éléments des contextes économique, culturel et politique du pays.

2) Il faut en outre penser à socialiser la population contre d'autres formes de pathologie sociale qui aggravent la banalisation de la sexualité et des violences sexuelles, notamment la nécrophilie et la zoophilie.

3) Enfin, il est important de développer des activités visant la promotion des jeunes filles et des femmes vulnérables. Afin de réduire cette vulnérabilité, les actions ci-après peuvent être menées :

- * la promotion des actions capables d'augmenter le pouvoir d'achat de la femme ;

- * la promotion du droit de la fille à l'éducation ;

- * la promotion des actions de lutte contre la pauvreté et de la dépendance financière de la femme ;

- * la promotion des actions pouvant faciliter la femme à accéder à la terre, au crédit, à la justice et aux espaces d'échange, d'information, de réflexion, de débat et de décision.

Fait à Kinshasa, le 11 décembre 2010.

Les Rapporteurs du groupe 4

José Bazonzi et Clémentine Sangana